

Sous la direction d'
Auguste RACINET

**LE COSTUME HISTORIQUE.
CHINE**

à partir de

LE COSTUME HISTORIQUE.

Cinq cents planches : trois cents en couleurs, or et argent, deux cents en camaïeu. Types principaux du vêtement et de la parure, rapprochés de ceux de l'intérieur de l'habitation dans tous les temps et chez tous les peuples, avec de nombreux détails sur le mobilier, les armes, les objets usuels, les moyens de transport, etc.

Planches et texte sur la Chine uniquement

Encyclopédie publiée sous la direction d'Auguste RACINET (1825-1893)

Firmin-Didot, Paris, 1888.

[c.a. : Sur les 500 planches en 5 volumes, plus un volume introductif, seules 9 concernent la Chine. On aurait pu penser alors pouvoir se dispenser de citer en grande partie l'introduction générale. En fait, on sera surpris de la place prépondérante occupée par la Chine dans cette introduction. C'est que l'auteur place l'histoire chinoise à la base d'un récit possible de toute l'histoire humaine : ce qui n'est pas fréquent chez les auteurs occidentaux du temps, où l'histoire chinoise reste souvent la base de... l'histoire chinoise, quand elle n'est pas initiée par l'Égypte ou par l'Inde.]

Édition en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
mai 2014

TABLE DES MATIÈRES

[Introduction générale](#)

Planches

- 85. Famille impériale. Hauts dignitaires. Niutzes ou suivantes. Costumes de cérémonie et d'intérieur.
- 86. L'impératrice et une des épouses. Mobilier. Broderie.
- 87. Costumes et insignes des mandarins. Dames chinoises. Montures et moyens de transport.
- 88. Costumes. Condition de la femme. L'omnibus.
- 89 et 90. L'habillement des femmes chinoises et tartares. Accessoires.
- 91. Coiffures. Détails de la parure. Insignes du commandement et de la hiérarchie. Talismans et objets personnels.
- 92-93. Obsèques d'un riche chinois. La composition du cortège.

INTRODUCTION GÉNÉRALE ¹

« Costume. — Les usages, les mœurs, les préjugés d'un pays et d'une époque, considérés par rapport au soin que doit avoir l'historien, le poète, etc., de les retracer fidèlement, ou de ne rien dire qui n'y soit conforme. — Se dit, en peinture, des usages relatifs aux édifices, aux meubles, aux armes, et surtout à l'habillement, dans les différents temps et chez les différents peuples. »

(Extrait du *Dictionnaire de l'Académie française*.)

La définition que nous prenons pour épigraphe, empruntée à nos pères conscrits, explique nettement le caractère de l'œuvre à laquelle nous avons consacré nos soins, et le système, par nous suivi, de fournir, pas à pas, les renseignements immédiats concernant les choses représentées, de manière à donner à l'image autant de signification que le pouvait comporter chaque étude particulière. Quant à discourir sur l'ensemble, cela n'est possible qu'avec mesure, et en se tenant dans les grandes lignes. Un recueil d'images dont nous avons dû grouper les éléments en quatre parties, relativement indépendantes les unes des autres, et représentant des hommes ayant vécu en des temps tantôt fortement distancés, tantôt contemporains entre eux, mais suivant les conditions si profondément inégales de l'existence humaine selon les milieux, ne saurait donner lieu à des considérations se développant par la succession des faits, de manière à former une véritable histoire du costume, en général. Si l'on songe que, à l'heure qu'il est, les raffinements de nos civilisations se rencontrent encore avec la pénurie des premiers hommes, de ceux qui chez nous sont des fossiles des âges du bois et de la pierre, et dont les similaires occupant de vastes étendues de notre monde, continuent à se réchauffer à notre soleil, on comprend combien toute tentative de communauté historique serait illusoire.

Toutefois, la matière étant sous certains rapports « d'histoire » dans le sens de l'*historialis* des Latins, conservé chez nous (*historial*, qui marque quelques points d'histoire. — *Dict. de l'Académie française*), il est à propos d'indiquer ce qui, dans les documents écrits, apparaît comme la plus lointaine origine du vêtement proprement dit ; non point la primitive ceinture de feuillage servant de tablier de pudeur dans le jardin délicieux, sous la clémence du ciel de l'Éden, ni la pièce de fourrure ou d'étoffe qui se drapait et ne devient un vêtement que par l'usage qui en est fait, mais le caractéristique vêtement confectionné en vue du bien-être, en raison de l'activité nécessaire à l'homme pour son travail ainsi que pour sa défense ; en un mot, le costume imposé par la nécessité et combiné pour y satisfaire de toutes les façons.

¹ [Premières pages uniquement.]

Le premier tailleur d'habits ne saurait être plus illustre que celui désigné par la Genèse, montrant le terrible Jéhovah chassant l'homme du paradis, et le jetant sur une terre « qui lui produira des épines et des ronces » sans toutefois l'y abandonner entièrement, c'est-à-dire avec un courroux fléchissant, ainsi que l'indique ce passage du récit mosaïque : « Le Seigneur Dieu *fit* aussi à Adam et à sa femme des habits de peaux dont il les *revêtit* ». De sorte que ces premiers habillements apparaissent comme une pleine confirmation de ce que révèlent aujourd'hui les exhumations des anthropologues, au sujet des hommes des temps glaciaires, qu'ils nous montrent sous des habits de peaux conservant leur poil, tels qu'on les trouve représentés en notre planche double, 48-49. Les vêtements eux-mêmes n'existent plus, mais peu importe ; leur conservation n'en dirait pas plus que les *racloirs* ou grattoirs servant à la préparation des peaux, les *perçoirs* ou les alènes trouant la peau pour le passage des aiguilles en os, avec les petits polissoirs de grès pour acérer ces aiguilles, et enfin les couteaux en silex pour diviser les tendons qui servaient de fil. C'est voir l'habit lui-même que de considérer cet outillage collectionné dans nos musées.

Et c'est tout un monde, des foules et des foules pendant des séries de siècles, qui se présentent ainsi sous la livrée de notre misère originelle. C'est de ces temps encore si profondément obscurs, de cette longue nuit des temps précédant de si loin nos âges historiques, que sont écloses les civilisations, c'est-à-dire les sociétés ayant prospéré diversement, quand l'immobilité ou la rétrogradation n'est point fatalement demeurée la loi, partout où l'individualité du barbare est restée la maîtresse. Règle non absolue, d'ailleurs, puisque, entre les civilisations complètes et la sauvagerie, nombre de peuples sont devenus et restés des demi-civilisés.

Entre temps, l'homme paraît avoir imaginé le tatouage ou la gravure de la peau pour donner du renfort à son système cutané ; les peaux de toutes les races ont été tatouées, les blanches non moins que les noires, les jaunes et les bistrées. Le fait est d'autant plus à noter que, si ce renfort de la peau avait pu devenir un préservatif suffisant sous tous les climats, on peut supposer que l'homme n'aurait peut-être pas été amené à l'usage des vêtements.

Au surplus, dans la rapidité des grandes étapes de la Genèse, on ne trouve rien touchant les évolutions de l'industrie après le premier pas fait par elle. C'est sans transition que, selon le récit sacré, les fils immédiats de Caïn construisent des villes, tandis que d'autres demeurent dans des tentes ; celui-ci est le père de ceux qui jouent de la harpe et de l'orgue ; celui-là, Tubalcaïn, qui eut l'art de travailler avec le marteau, se montre habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain et de fer. Le progrès ne chôme pas ; ici ce sont les pendants d'oreilles et les bracelets de Rebecca, avec les *riches* vêtements dont son père lui fait présent pour son trousseau de noces ; là, c'est la robe *de plusieurs couleurs* que le vieil Israël fait faire pour son Joseph bien-aimé. Cela est expéditif et mène droit en plein milieu

pharaonique. Or, dès le moment où la graphie du sculpteur égyptien se substitue à celle du calame, les monuments remplacent avec un avantage incomparable toutes les descriptions, si souvent plus que sommaires en tout ce qui touche au costume et à la toilette.

Et il en est de même avec Homère, entrant de primesaut en pleine civilisation. Pour ne parler que des textiles, Hélène dans son palais travaille à un merveilleux ouvrage de broderie, un grand voile brodé par-dessus et par-dessous, tout brillant d'or. La reine Hécube descend dans un cabinet parfumé de toutes sortes d'odeurs les plus exquis, où elle avait quantité de meubles précieux, qui étaient tous ouvrages de femmes sidoniennes, et parmi tous les tapis qu'elle y visite soigneusement, elle choisit le plus grand, le plus beau, celui qui lui parut le mieux travaillé ; il était éclatant d'or et brillant comme le soleil.

C'est donc véritablement sans transition d'aucune sorte que l'on passe de la misère primitive, indiquée dans la Genèse par un trait puissant, y demeurant comme la tradition vivante d'un frisson ineffaçable dans le souvenir des hommes anciens, non seulement à des industries perfectionnées, mais au luxe, et au grand luxe.

Des bégaiements de ces industries, de l'ingéniosité des travaux auxquels l'homme dut se livrer, de l'expérience qu'il lui fallut acquérir pour se procurer les tissus et les feutrages propres à remplacer les vêtements de peaux dont il lui avait fallu d'abord user, de ces efforts collectifs, rien ne parle en ces livres-là. Comment le misérable, troglodyte pour sa sécurité en face des monstres paléontologiques encore existants, barbare entouré de barbares de son espèce, et sachant de suite, ainsi que le dit l'épouvante de Robinson Crusoé, que de toutes les espèces féroces la sienne est la plus dangereuse, comment ce chasseur, absorbé par la poursuite constante de sa nourriture, a-t-il trouvé des loisirs pour se livrer à des travaux manuels en leur faisant suivre une voie progressive, qui le saura jamais ? S'imagine-t-on, par exemple, quel dut être l'heureux émoi de ceux à qui l'artisan du premier peigne vint montrer un objet si nécessaire, et sans lequel la chevelure humaine, loin d'être une parure, ne pouvait guère donner lieu qu'à la souffrance ? Quel drame dans ce mystère insondable, d'ailleurs merveilleux par les résultats partout où l'homme a su s'organiser et vivre en société !

Les Grecs, ne tenant aucun compte de leurs aînés, se donnaient comme ayant tout inventé, et, avec leur mythologie asiatique, ils s'en sont délivré le brevet. Cela était commode et coupait court aux questions de haute rétroactivité. Nous apprenons maintenant de quelle autre profondeur sont les solidarités humaines, et de quelle réalité sont les liens qui nous rattachent à ceux qui ont été nos premiers prédécesseurs, comme se rattacheront à nous ceux qui nous succéderont. Il faut voir aujourd'hui ces choses de beaucoup plus haut qu'on en avait l'habitude jadis, et c'est un effort, autrement collectif que celui d'un groupe, qui a fait de l'homme, de ses costumes, de ses toilettes, de ses ornements et de son outillage, en général, ce qu'il se trouve être présentement. M. Camille Flammarion, dans un article

publié dernièrement, Figaro, 30 avril 1887) et dans lequel il analyse l'organisme humain, une cohésion de molécules, dit à propos de l'immense collectivité de nos ancêtres :

« Si tous les hommes qui ont vécu ressuscitaient, il y en aurait cinq par pied carré sur toute la surface des continents, obligés pour se tenir de monter sur les épaules les uns des autres.

Nous laissons au brillant astronome, qui veut bien s'occuper de notre planète, la responsabilité d'un calcul dont nous n'avons pas la base ; mais voilà à quelles vues d'ensemble on doit se tenir désormais pour considérer les choses, et en particulier celles du costume, d'une nature si périssable, tout en représentant la plus formidable production qui soit le fait de l'industrie humaine.

Ce que nous ne trouvons pas dans les livres originaux servant à l'histoire classique de l'antiquité, telle que l'édictent les programmes universitaires en un ordre que nous avons d'ailleurs respecté (et ce avec d'autant plus de raison que nos images reproduisant des documents historiques, comme le sont ceux par lesquels les Égyptiens, les Assyriens, les Grecs, etc., se sont peints eux-mêmes, nous offrent les images les plus anciennes qui soient à notre portée), ce que nous ne trouvons pas, disons-nous, dans le sillon consacré, existe heureusement en bonne partie autre part. Aujourd'hui, qu'il ne saurait plus être question d'opposer les unes aux autres des traditions différentes, mais de rechercher, au contraire, ce qui est de nature à concilier les diverses traditions, en les faisant concourir, autant que possible, à former une espèce d'histoire de la marche de l'humanité, à travers les phases par lesquelles l'homme a nécessairement passé pour arriver aux civilisations ; aujourd'hui, que les chiffres donnés par la géologie d'une part, et les travaux des anthropologues d'autre part, s'imposent à l'esprit en faisant reculer fortement les limites du passé classique, y compris celles mêmes des temps sûrement historiques, il devient d'un réel intérêt de signaler ce qui nous est révélé sur les époques intermédiaires dont ne parlent ni Moïse, ni Homère, mais que l'on trouve échelonnées dans la tradition de la haute archéologie des lettrés chinois. La succession des faits s'y présente avec une pertinence, que l'on peut facilement dégager de la physionomie d'un fabulaire caduc, donnant aux hommes des premiers temps une figure plus ou moins mythologique, animale ; et aucun document ne jette plus de jour sur des événements dont on sent bien que la succession est la logique même de la vraisemblance. Au point de vue philosophique, aucun tableau ne saurait mieux faire valoir le prix de l'acquisition des connaissances pratiques, des conquêtes faites par l'homme sur la matière par lui pliée à son usage ; rien ne fait mieux ressortir tout ce que représentent nos industries, aux ressources allant chaque jour s'élargissant, au point que, maintenant, nous ne saurions plus concevoir l'homme sans toutes les améliorations qu'il s'est créées pour son existence, voire pour son plaisir, et qui en bien des cas ne datent pas d'hier.

Ce serait comme un conte de fées, si l'enfantement des labeurs sans nombre ne s'était trouvé mêlé de tant de peines, et d'autant plus le merveilleux d'un conte de fées que, avec la perspective si trompeuse des longues distances, il semble que les résultats les plus brillants ne se soient pas fait attendre, l'industrie paraissant avoir marché à pas rapides et décisifs ; car, en somme, ce n'est pas à nos progrès mécaniques, si intéressants par l'ampleur de la production, que sont dus les plus beaux tissus servant aux vêtements. Rien n'égale, jusqu'à présent, les travaux directement issus de la main de l'homme, et pour nous en tenir aux modernes, qu'ont été les cachemires français en regard des schalls cachemiriens, lavés et reprisés à Amritsir, dans le Penjab ? Qui ne sait combien les broderies chinoises et les tissus japonais font pâlir tout ce qu'on en approche ? Et le *point d'Alençon*, le beau point à fond de bride avec le relief de ses *fleurs volantes*, de combien distance-t-il la physionomie que lui peut procurer la mécanique des sociétés dentellières ? Ce que l'imagination du conteur invente au sujet des robes de Peau d'âne est, de par la main de l'ouvrière de Brousse, une réalité dont pourront longtemps rêver les mécaniciens, sans arriver à nous donner jamais ces belles étoffes tout artistiques, à la couleur de lune ou de soleil formée de fils d'or, d'argent et de soie, nuancés, suivant le besoin, par du coton, du chanvre et du lin, dans chaque fleurette, dans chaque branche de feuillage, avec un goût inné, éclairé par des traditions n'ayant véritablement pas d'âge ; car ces pittoresques étoffes ont un tel caractère de famille avec ce que les écrivains grecs et romains racontent des merveilles de l'industrie asiatique, qu'on les peut considérer, dans le renouveau constant de leur fraîcheur, comme de vieilles connaissances pour les yeux humains. On sait la séduction exercée sur les Grecs par ces beaux produits, et comment leur conquête s'étendit aux Romains de l'empire. Et l'on sait encore combien, après la terrible nuit de la première période du moyen âge, et alors que l'on découvrait, en quelque sorte, la Syrie, les guerriers des premières croisades furent frappés par la splendeur de ces tissus au luxe astral, apparaissant aux yeux des Européens comme l'emblème même du pays du soleil, ayant à son extrémité cet empire du levant dont l'industrie, comme découverte à son tour en notre temps, devait causer cette vision enchanteresse dont les yeux de nos raffinés ne se rassasient pas. Or, c'est de ce point d'arrivée du goût et de l'industrie de l'homme qu'il convient de remonter à l'origine de ce qui s'est passé chez les gens du Céleste Empire qui, sous tant de rapports, ont le caractère d'initiateurs ayant conservé la mémoire des évolutions progressives ; ce qui devient d'un intérêt commun à toutes les civilisations.

L'analyse que nous donnons de la haute archéologie chinoise étant une réduction de la traduction fournie par Pauthier, dont les savants travaux sur la Chine jouissent d'une autorité incontestée, il y a là une certitude qu'il suffit de rappeler. Toutefois, comme le merveilleux nous gêne plus qu'il ne nous attire lorsqu'il est mélangé de surnaturel, nous ne prenons de cette transcription que ce qui, de plus ou moins près, touche à notre sujet, en dehors de la figuration et du pouvoir mythologique des personnages.

Pan-Kou ou Hoen-Tun (chaos primordial) le premier homme et le premier empereur, fut le premier *ordonnateur du monde* (d'où cet autre nom Yu-chi) ; son action commença dès que le ciel et la terre furent séparés, c'est-à-dire, depuis 129.600 ans, divisés en douze parties appelées *conjonctions*, chacune de 10.800 années. Ce ne serait qu'à la fin de la septième période que les êtres humains *auraient cessé d'habiter les cavernes*, et que l'on vit le règne d'un grand nombre de rois qui commencèrent la civilisation et l'empire de l'homme sur la nature. Pendant la huitième période, *les hommes se couvraient de vêtements d'herbe* ; les serpents et les bêtes étaient en grand nombre, les eaux débordées n'étant point encore rentrées ; les hommes étaient très malheureux. Ils se couvrirent ensuite de peaux de bêtes pour se préserver du froid et des vents, et ils furent nommés : « *hommes habillés de peaux* ». Les animaux armés d'ongles, de dents, de cornes et de venin, attaquaient les hommes qui ne pouvaient leur résister, ce qui les porta à se retirer dans des maisons de bois pour se préserver des bêtes féroces, après s'être perchés sur des arbres, ou enfoncés dans des cavernes. On attribue au premier empereur de la neuvième période, nommé Tsang-Kie, l'invention des premiers caractères chinois ; les premières lois parurent sous son règne, et le premier gouvernement régulier fut établi. Au septième empereur de cette dynastie sont attribués : l'invention des chars, les monnaies de cuivre, l'usage de la balance pour juger du poids des choses. Sous le règne du douzième, on coupait les branches d'arbres pour tuer les bêtes. Il y avait alors peu d'hommes, on ne voyait que de vastes forêts, et les bois étaient pleins de bêtes sauvages. Sous le quatorzième empereur, les vents furent grands et les saisons tout à fait dérangées ; c'est pourquoi le souverain donna ordre à Sse-Kouki de faire une guitare à cinq cordes pour remédier au dérangement de l'univers, et *pour conserver tout ce qui a vie*. Cependant au temps du quinzième empereur, les eaux ne s'écoulant pas, et les fleuves ne suivant pas leur cours ordinaire, on vit naître une quantité de maladies ; cet empereur institua alors les danses nommées *ta-vou* ; ce dernier exercice était un précepte hygiénique, si réellement efficace que sous le seizième empereur le monde se trouva en quelque sorte repeuplé, et que, partout, d'un lieu à l'autre, on entendait le chant des coqs et la voix des chiens ; les hommes vivaient jusqu'à une extrême vieillesse, sans avoir grand commerce les uns avec les autres.

Puis ce fut Fou-hi, compris dans cette même neuvième période. Le premier il créa des ministres d'État institués sous le nom de dragons, emblème de la force nécessaire pour pouvoir gouverner les peuples, et qui trouve sa plus haute expression dans l'empereur, le plus puissant des dragons, faisant des autres les ministres de sa volonté. Il y en avait six : l'un chargé de composer les livres, l'autre de rédiger le calendrier ; un troisième eut l'intendance des bâtiments, le quatrième fut chargé de prévenir les misères du peuple et de le soulager ; le cinquième prenait soin des terres, et le sixième avait à faire croître les bois et les plantes, en s'occupant de procurer la

communication des sources d'eaux vives. Cet empereur aurait été le premier homme qui ait fait des filets, et qui ait nourri les six sortes d'animaux domestiques : le cheval, le bœuf, la poule, le cochon, le chien et le mouton.

Dans les portraits de Fou-hi, dont Confucius admet l'existence, et où on donne à cet empereur un corps de serpent et une tête de bœuf, son vêtement est d'écorce ou de grandes feuilles d'arbres. Au commencement de son règne on gouvernait les peuples par le moyen de *certaines nœuds que l'on faisait à des cordes* (ce système mnémotechnique, formant un langage, est l'antique *wampum* des Américains, dont on retrouve encore la pratique chez certains Peaux-Rouges). On mit ensuite à la place l'écriture, permettant aux officiers publics de remplir tous leurs devoirs, et aux peuples d'examiner la conduite de ces officiers.

Avant Fou-hi les sexes se mêlaient indifféremment ; il établit les mariages, et ordonna les cérémonies avec lesquelles il devaient se contracter, afin de rendre respectable le premier fondement de la société humaine ; et le peuple vécut depuis avec honneur. Fou-hi voulut que les femmes fussent vêtues d'une manière différente de celle des hommes. Avant cette époque, les hommes n'étaient guère différents des bêtes, dit un écrivain chinois, « ils connaissaient leur mère, mais ils ignoraient quel était leur père ». C'est ce désordre qui fut réprimé par les lois sur la société conjugale.

Fou-hi travailla beaucoup sur l'astronomie ; il établit un calendrier pour fixer l'année, en même temps qu'il divisait le ciel en degrés et inventait la période de soixante années, formant le cycle chinois, encore maintenant en vigueur. Il inventa des armes de bois et se servit encore du bois pour la lyre longue de sept pieds, le *kin*, dont les cordes étaient de soie ; puis il fit la guitare à trente-six cordes, nommée *sse*, et enfin, après avoir institué l'art de pêcher, il composa une chanson pour les pêcheurs.

Puis, viennent progressivement sous les successeurs, notamment sous l'empereur Chin-Noung, le *laboureur divin*, 3.200 ans environ avant J.-C., l'invention de la charrue et les leçons pour apprendre aux hommes à cultiver les champs. Cet empereur sema les cinq sortes de blé, et le peuple apprit à se nourrir de grains et à tirer du sel de l'eau de la mer. Chin-Noung établit des marchés publics, et en y faisant arriver tous les peuples du monde, il y ramassa toutes les marchandises de l'univers. C'est à lui qu'on attribue encore l'invention de la médecine, lui qui distingua toutes les plantes, et en détermina les diverses propriétés. Habile à la guerre, il fit un livre sur l'art militaire. Il composa des chants sur la fertilité de la campagne, et ces chants, accompagnés par la lyre et la guitare, adoucissaient les mœurs du peuple en le rappelant à la vertu. Il fut le premier homme qui mesura la figure de la terre ; il sacrifiait au Seigneur suprême dans le temple de la lumière.

Après le règne de quelques descendants de Chin-Noung on arrive enfin à Hoang-Ti, *l'empereur jaune*, dont l'avènement, 2.698 ans avant notre ère, ouvre la période des temps véritablement historiques. Nous n'avons point à parler des événements politiques, mais il est intéressant pour notre sujet de faire une dernière incursion dans l'histoire de ces temps là, pour montrer comment l'empire chinois possédant un gouvernement régulier dès ces hautes époques, une administration organisée par Chun et Yu, types des empereurs philosophes parvenus au trône par leur sagesse, on rencontre dans leurs institutions celle d'une étiquette officielle, qu'un fonctionnaire spécial, le ministre des cérémonies et des rites ou le ministre des cultes, était chargé de faire observer rigoureusement. Or, une étiquette, réglée par le costume, devenant une liturgie administrative, et qui n'a cessé d'être observée depuis ces lointaines époques, vaut la peine qu'on s'y arrête. On trouve la gradation des insignes du mandarinat dans la notice de la planche 87 ; quant à Chun, il fut installé héritier de l'empire, 2.255 ans avant J.-C., et le règne de Yu, d'abord l'associé de Chun et son successeur après sa mort, se termina 2.198 ans avant l'ère vulgaire. Ces empereurs étaient vêtus de chanvre en été, et portaient des peaux en hiver. Leurs institutions sont celles de législateurs à grandes vues, et leur but, en créant un costume officiel, a une autre portée que celle des ordonnances sans cesse répétées pendant notre moyen âge, où les édits somptuaires avaient pour objet de réfréner le luxe, selon la classe des gens. Le luxe existait-il en Chine au temps de Chun ? c'est assez probable, quoiqu'on en puisse douter en voyant la simplicité du costume habituel de l'empereur. Dans tous les cas, ce n'était point le luxe des soieries, l'emploi de la soie tissée pour les vêtements ne remontant pas en Chine au delà de 1122 avant J.-C., à la dynastie des Tcheou.

Pour en terminer avec ce qui concerne l'étiquette officielle à son origine, nous nous ferons ici un emprunt à nous-même, ayant eu l'occasion, dans la deuxième série de *l'Ornement polychrome*, de parler du vêtement des mandarins, qui reçut justement à propos du rôle de Yu, la marque complémentaire qui fait de la robe du fonctionnaire public chinois un véritable poème, par la largeur du sentiment auquel il dut son cachet définitif. Nous ne nous faisons pas volontiers des emprunts, nous qui nous sommes gardé de répéter nos images en nos ouvrages d'un caractère encyclopédique sur *l'Ornement* et sur *le Costume*, lesquels, dans notre pensée, ne font véritablement qu'un seul et même livre, les deux recueils se complétant l'un par l'autre ; mais une fois n'est pas coutume. Voici donc ce qui concerne Yu et son souvenir persistant dans le vêtement officiel des Chinois de tous les ordres.

« Les Chinois qui, depuis plus de quatre mille années, forment un empire historique dont les changements dynastiques n'ont pas autrement modifié la puissante unité, ont trouvé dans leur propre génie, et par leurs arts, le moyen de lier étroitement entre elles toutes les innombrables générations qui se sont succédé sur le sol de la patrie commune, en y conservant intact l'esprit de

famille, et sans qu'aucune de ces générations successives puisse perdre le souvenir du passé le plus lointain, constamment retracé dans ses phases les plus frappantes et les plus dramatiques.

Rappeler par des images de toute sorte ce que les aïeux ont eu de misères à affronter, d'épreuves à subir, c'est invoquer la mémoire des longs efforts collectifs de la race pour arriver à créer la patrie. En même temps, en représentant aux yeux de l'homme les périls encourus jadis, les grands cataclysmes qui semblèrent devoir triompher de son énergie en détruisant les fruits de son travail, c'est réveiller, entretenir, exciter sans cesse au cœur de chacun, et à travers tous les âges, la profonde reconnaissance méritée par les bienfaits dus aux vaillants et aux forts, aux hommes de génie, de science et de labeur, qui ont eu à lutter contre les forces déréglées de la nature, pour assurer à leurs descendants des jours meilleurs et une vie plus douce ; c'est ce qu'on voit dans le mâle langage tenu par Yu, après que, par ses immenses travaux de nivellement, d'endiguement, il eut réparé les désastres d'un déluge, en mettant, pour l'avenir, le pays à l'abri d'aussi terribles dévastations :

« Il y a longtemps que moi, Yu, j'ai complètement oublié ma famille pour réparer les maux de l'inondation. Par ma prudence et mes travaux, j'ai ému les esprits ; mon cœur ne connaissait pas les heures de repos ; c'est en travaillant sans cesse que je me reposais. Mon affliction a cessé ; la confusion de la nature a disparu. Les grands courants du midi se sont écoulés dans la mer. Les vêtements de toile pourront être confectionnés, la nourriture préparée ; les dix mille royaumes sont désormais en paix, et pourront se livrer éternellement à la joie. »

Ce langage émouvant du grand homme qui, 2.200 ans avant J.-C., employait le triangle rectangle pour exécuter ses grands travaux de nivellement, qui, allant d'une montagne à l'autre, coupant les forêts, faisait rentrer les fleuves dans leurs lits, les maintenant dans leur chemin en les conduisant à la mer, parfois sur des longueurs de plus de cinq cents lieues (comme le parcours du fleuve Kiang, dont les chaussées et les digues construites par Yu subsistent encore, dit-on), ce langage, gravé par ses soins sur un rocher conservé dans la province du Chen-si, au musée de Singanfou, où le père Amyot en a pris copie, on peut dire qu'il n'a cessé de retentir au cœur de chacun des Chinois qui ont vécu depuis Yu, c'est-à-dire depuis quelques 3.970 ans, et en y conservant l'impression des profondes solidarités qui font les patries immortelles. »

Nous renvoyons à notre *Ornement*, où le détail des choses est représenté, pour reconnaître par quel moyen les Chinois ont inscrit, en le perpétuant, l'équivalent de l'héroïque langage que l'on vient d'entendre sur le vêtement de leurs fonctionnaires, y compris celui des empereurs. On y verra comment le bas de la robe d'honneur, formant un horizon circulaire, offre le spectacle de tout ce qui se produit de

plus grave, lorsque à la violente irruption des eaux s'ajoutent les révolutions volcaniques, et que les fragments des roches basaltiques vomies par les cratères viennent, dans la marche tumultueuse de pierres dont le roulis fera des galets, effacer les sillons du labour, semant en place leur stérilité. Mais on y verra, en même temps, comment ce désolant spectacle d'une destruction qui paraît universelle est dominé par la puissance humaine. L'empereur est là, représenté par le dragon à cinq griffes, et tout sera réparé par sa haute intervention. On n'y voit pas le mirage de l'arc d'alliance, mais un emblème qui en joue le rôle, et qui, par sa nature, va peut-être plus sûrement au cœur de l'homme de la terre, en offrant à ses yeux désolés, enrubannée comme un bouquet de fête, la fleur horticole, la rose de Chine, annonçant à chacun que, malgré le déluge, on reverra les beaux jours des cultures florissantes. C'est une véritable transcription du langage de Yu, « les dix mille royaumes pourront se livrer éternellement à la joie », comme c'est le souvenir même de l'action de l'homme de génie qui a mis tant de cœur à se rendre utile à son pays ; et nous ne croyons pas trop nous aventurer, en assurant que chez aucun peuple aucune broderie de vêtement n'a offert un intérêt égal à cette broderie du costume officiel de tous les gens de cour et des mandarins.

Ainsi que nous l'avons fait observer, nous ne cherchons dans les lointaines annales de la Chine que ce qui peut servir à constituer de véritables archives pour la famille humaine ; or, par l'échelonnement des temps fabuleux, par l'histoire des conquêtes de l'homme sur la matière aboutissant à des faits historiques certains, il résulte des travaux des lettrés chinois le tableau le plus complet, le plus heureusement gradué, que l'on possède sur ces hautes et si obscures époques. Leur date originelle est déjà bien élevée, quoique certes elle ne soit pas faite pour étonner les géologues, et cependant, nous devons le signaler, l'homme et les premières civilisations, selon certaines versions, remonteraient encore beaucoup plus au loin. De Gobineau, dans ses études sur l'inégalité des races humaines, pénétré d'ailleurs d'une idée fixe au sujet des blancs de la race indo-germaine, qui seuls, selon lui, auraient eu le génie nécessaire aux créateurs de civilisation, s'occupe de Pan-Kou qui n'aurait nullement été le premier homme existant ; il n'était pas seul, d'abord, puisqu'il était empereur, et la qualité de premier homme qui lui est donnée par la légende chinoise, c'est celle d'un créateur, parce qu'il commença à régler les rapports de l'humanité. Les habitants de la Chine, du Honan où Pan-Kou vint opérer, étaient les Miao, peuples étrangers aux plus simples notions de sociabilité ; des sauvages vivant dans des trous, dans des grottes, se donnant comme étant des fils de singes, attrapant les animaux à la course, en buvant le sang et se nourrissant de leur chair crue ; à son défaut, de l'herbe et des fruits sauvages. Ce serait à une époque postérieure aux premiers temps héroïques de l'Inde que la Chine aurait été civilisée par une nation immigrante de la race indoue, kschattrya, ariane, blanche, et Pan-Kou, législateur, « était ou l'un des chefs, ou le chef, ou la personnification d'un peuple

blanc, venant opérer en Chine les moines merveilles qu'un rameau, également indou, avait antérieurement préparées dans la vallée supérieure du Nil. »

Telle est cette version qu'il n'est pas de notre ressort d'apprécier, mais que nous ne pouvions cependant passer sous silence, puisque, selon elle, l'homme et les civilisations auraient encore une ancienneté beaucoup plus éloignée que celle qui est chiffrée par les Chinois, dont les dates historiques suffisent, d'ailleurs, pleinement pour le rapprochement à en tirer.

On a vu finir le règne de Yu 2.198 ans avant l'ère chrétienne ; il n'était alors nullement question de l'existence des Grecs, et sans remonter à une origine fort embrouillée, il suffira ici de reconnaître quel était l'état des choses chez eux à l'époque de la guerre de Troie, une guerre fratricide entre gens de même langue et de même souche, datant de 1193-1184...

@

Planche 85. — FAMILLE IMPÉRIALE. HAUTS DIGNITAIRES, NIUTZES OU SUIVANTES.
COSTUMES DE CÉRÉMONIE ET D'INTÉRIEUR



N° 1. — Princesse de la famille impériale ; costume d'intérieur.

Diadème en velours noir garni de fleurs artificielles ; derrière les cheveux séparés en bandeaux, une sorte de couronne de plumes bleues avec pendentifs de perles ; bracelets en or ; pendants d'oreilles. Cravate de soie rouge à plis flottants ; veste courte sans manche substituée au *ma-coual*, robe de dessus (le jaune citron est la couleur distinctive de la famille impériale ; le dragon à cinq griffes jouit du même privilège, et figure exclusivement sur les broderies des vêtements appartenant aux parents de l'empereur) ; *haol* brodé, fendu sur les côtés ; cette robe est généralement de couleur chez les personnes de distinction. Cette princesse tient un *talapat* en plume, éventail en forme d'écran. Siège en bois rouge verni ; table ronde sur laquelle est placé un brûle-parfum.

N° 2. — *Niutze*, jeune suivante de la princesse.

Cheveux divisés en bandeaux, ornés de fleurs artificielles et d'une épingle d'or ; pendants d'oreilles : bracelets de perles. Cravate de soie verte ; *ma-coual* rouge ; haol bleu. Cette *niutze* porte le *ma-coual* de la princesse et une boîte renfermant des objets de toilette.

Chacune des dames de qualité qui habitent le palais, depuis l'impératrice jusqu'à la femme du cinquième rang, a environ cent vingt personnes à son service ; on les répartit ainsi : cent eunuques ; dix *niutze* ou jeunes filles ; dix *mama* ou femmes mariées en dehors du palais. Ce nombre, quoique variant en plus ou en moins selon les rangs, explique celui des cinq mille eunuques affectés au service de la cour et des quarante-huit palais contenus dans l'enceinte impériale.

N° 3. — *Kwan* mandarin ; costume d'intérieur.

Le mérite civil et le mérite militaire reçoivent de la bienveillance impériale des récompensas honorifiques dont les signes extérieurs se distinguent par une robe, une veste ou une pèlerine de couleur jaune, par les plumes de paon à un ou deux yeux fixées au chapeau pour les fonctionnaires et la queue de renard pour les simple soldats.

Bonnet à bords relevés et garnis de satin rouge : cette coiffure est surmontée du *tin-tsô* de cristal blanc et ornée derrière du *xwa-lin*, plume de paon. Veste jaune avec le pou-fou, broderie pectorale ; longue robe brodée sur laquelle doivent figurer les dragons à trois ou quatre ongles auxquels ont seuls droit les mandarins des trois premières classes ; bottes de satin. Sur la table à dessus de marbre, une pipe à eau pour fumer l'opium.

N° 4. — *Hoûng-heou*, l'impératrice ; costume de cérémonie.

Bonnet brodé de satin, surmonté du *tin-tsô*, orné du *xwa-lin* ; diadème émaillé et garni de pierres précieuses : *sou-chou*, grand collier ; pendants d'oreille. Longue cravate en cordelière de soie ; *ma-coual* brodé, chargé de dragons à cinq griffes, privilège de la famille impériale ; *haol* en satin lamé : chaussure recourbées. (Voir [ici](#) pour les vêtements impériaux.) — Trône en bois doré, à estrade, recouvert d'une housse de soie rouge.

N° 5. — *Niutze* de l'impératrice, à qui elle va remettre le sceptre de jade, emblème du rang suprême.

Coiffure avec pendentifs de perles ; pendant d'oreilles : longue cravate de soie verte ; *ma-coual* rouge à larges manches garnies de broderies ; haol de soie bleue.



1

2

3

4

N° 6. — *Kwan* ou mandarin ; costume de cérémonie.

Bonnet avec *tin-tsô* rouge et *xwa-lin* ; *sou-chou* (collier) en corail : *pou-fou*, broderie pectorale : *pi-kien*, pèlerine dont la couleur jaune annonce la couleur impériale ; robe ornée de broderies et recouverte d'une robe plus simple et moins longue, à manches en fer-à-cheval cachant les mains, selon l'usage ; bottes de soie.

N° 7. — *Thièn-Tseû, le fils du ciel, l'empereur ; costume de cérémonie.*

L'empereur, le fils du ciel, est le père de tous ses sujets sur lesquels il exerce la souveraine autorité qui lui vient du ciel. Ses habits, ses bijoux, son sceptre, particulièrement son trône et l'écran qui dérobe sa face auguste aux regards profanes, tout est revêtu d'un caractère sacré que l'on honore, même en son absence, par des génuflexions et de profonds saluts.

Bonnet orné du *tin-tsô* et du *xwa-lin* ; *sou-chou* ou grand collier ; *pi-kien*, pèlerine ; longue robe sur laquelle sont brodés des dragons et des serpents ; sceptre de jade. — Trône recouvert d'une housse rouge.

Peintures originales appartenant à M. Dessolliers.

Voir pour le texte : Malpierre, *La Chine et les Chinois*, Paris, 1848. — [Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine](#), 1865. — [M. le marquis de Courcy, L'empire du Milieu](#), 1866. — M. [Choutzé, Pékin et le Nord de la Chine](#). (*Tour du monde*, 1876.)

@

Planche 86. — L'IMPÉRATRICE ET UNE DES ÉPOUSES. MOBILIER. BRODERIE



1. Impératrice. — 2 et 3. Épouse du second rang et sa suivante.

N° 1. — Impératrice couronnée du diadème à longs pendants. (Voir ce détail [ici](#).)

Elle tient le sceptre surmonté du *fong*, animal fabuleux, insigne que la poésie a consacré à l'épouse de l'empereur. Son *haol*, robe de dessous, est en satin lamé ; il est recouvert du *ma-coual*, surtout de soie rouge, orné de broderies représentant le dragon à cinq griffes et des phénix enlacés ; il se termine par une bordure rayée, doublée on brocart d'or. Ses boucles d'oreilles et ses bracelets sont en jade. Le trône à estrade sur lequel l'impératrice est assise est recouvert d'une housse verte, comme c'est l'usage en Chine où les sièges ne sont pas rembourrés.

La souveraine a droit aux plus grands honneurs ; elle est en tout l'égale de son sublime époux et possède les sceaux d'or et de pierre d'*yu*, pour rendre authentiques et exécutoires les ordres qui rentrent dans ses attributions. Sa haute dignité est toutefois un obstacle à ce qu'elle paraisse jamais dans les cérémonies publiques. Aucun regard autre que celui du souverain ou des personnes attachées à son service ne doit s'élever jusqu'à sa personne, et sa réclusion, si royale qu'elle soit, n'en est pas moins une sorte d'esclavage.

Elle se distingue en outre des reines et des princesses du sang par la magnificence exceptionnelle de ses habits, la richesse de ses appartements, son train de maison et le nombreux domestique qui l'entoure.

N^{os} 2 et 3. — L'épouse du second rang et sa suivante.

Le *Li-ki*, quatrième des livres canoniques, reconnaît à l'empereur le droit de posséder jusqu'à cent trente concubines dont le costume est déterminé, comme celui de l'impératrice. On les classe ainsi :

- trois ont le titre de *fou-gin* ; considérées comme véritables épouses, mais du second ordre, elles ont le titre de reines et jouissent d'un rang et d'honneurs qui les placent au-dessus des autres femmes du palais, sans cependant qu'elles puissent jamais atteindre au niveau de l'impératrice, première épouse ; leurs robes doivent être ornées de plumes avec les cinq couleurs ;
- neuf ayant le titre de *pin*, femmes du second rang, sont princesses ; elles portent des robes jaunes ;
- trente-sept qu'on nomme *chi-fou*, femmes du troisième rang, ont des vêtements blancs ;
- enfin quatre-vingt-une appelées *yu-tsi*, concubines impériales, sont vêtues de robes noires.

Dans le palais, sont les ateliers où se confectionnent les vêtements impériaux. Le modèle en a été fixé dès l'installation de la dynastie tartare et n'a pas changé depuis.

La princesse dont on aperçoit la robe jaune chargée de broderies d'or sous un surtout de couleur éclatante, appartient évidemment à la catégorie des *pin*, femmes du second rang parmi celles qui composent le harem impérial. Ses cheveux relevés à la chinoise sont surmontés d'une mignonne calotte ornée de perles et accompagnée de fleurs artificielles ; la large épingle traverse le chignon.

La coiffure de la suivante possède un aspect plus original : les cheveux, avec la petite calotte, ont la coiffure dite de phénix, ornement en forme d'oiseau, dont les longues ailes se trouvent ici sur le derrière de la tête (voir [ici](#) la notice). Son costume est représenté par une veste courte sans manches par-dessus un *ma-coual* de cotonnade bleue ; le *haol*, longue robe, laisse apercevoir des manches vertes. — Cette femme tient à la main l'épingle qui sert à prendre la goutte d'opium chauffée à la lampe pour l'introduire dans le fourneau de la pipe. L'instrument que l'on voit ici est du genre mixte, de ceux où l'on fume du tabac légèrement mêlé d'opium.

Les suivantes se trouvent en nombre prodigieux dans les résidences impériales : on les emploie à tous les genres de travaux : les unes sont de véritables servantes de peine, les autres s'occupent des ouvrages d'aiguille ou du petit service des appartements. Ces dernières jouissent de la condition la plus douce et la plus agréable, et sont entretenues aux frais de l'empereur, avec une certaine distinction. Entrées au palais dès l'âge de quatorze ou quinze ans, elles en sortent à vingt-quatre ou vingt-cinq ans pour se marier et reçoivent du souverain des habits de noce et une petite dot en argent, sans compter les cadeaux que leur fait toujours la princesse à laquelle elles étaient attachées.

C'est dans leurs mystérieux appartements que les gens riches passent la moitié de leur existence, s'adonnant à une voluptueuse paresse ; aussi toutes les Chinoises fument-elles au moins l'opium mélangé pour atténuer la monotonie de leur existence. Mollement étendues, elles ne se donnent même pas la peine d'étendre la main pour prendre leur pipe ; des servantes sont toujours là et saisissent le moment où leurs maîtresses sont silencieuses pour glisser le tuyau entre leurs lèvres.

Dans chaque pièce on retrouve le *kan* qui sert à la fois de lit, de canapé et de sièges dans tout le nord de la Chine. En principe le *kan* est une espèce de banc à dossier, long de cinq à six pieds, large de deux à quatre ; il est divisé en deux portions par une petite table dite *kan-thoo*, de la même hauteur que les bras du meuble, sur laquelle on pose un vase de fleurs, la théière, les tasses ou les pipes ; de chaque côté il y a place pour une personne. Il est permis de supposer que les dames, afin de ne pas avoir à se déranger, font aussi servir leur repas sur le *kan-thoo*.



N° 4. — Fragment de robe ; tissu brodé.

On voit par cette broderie l'animation que les Chinois s'entendent si bien à donner à leurs vêtements d'apparat ; les bizarreries tourmentées prennent ici leur place pour enrichir et varier le décor duquel, nulle part et à aucune époque, on n'a su tirer plus d'éclat. Ce fragment était utile dans cette planche pour faciliter l'examen de nos figures d'ensemble.

Les n^{os} 1, 2 et 3 proviennent de peintures originales appartenant à M. Dessolliers qui nous les a gracieusement communiquées.

Le n^o 4 est tiré d'un vêtement chinois, propriété de l'éditeur.

Voir, pour le texte : [Escayrac de Lauture, Mémoires sur la Chine](#), 1865. — Girard (l'abbé), *France et Chine*, 1876. — Poussielgue (d'après les notes de M. et M^{me} de Bourboulon), [Relation de voyage de Shang-hai à Moscou](#). — Thomson, *Voyage en Chine*. — Choutzé, *Pékin et le Nord de la Chine* ; ces trois derniers dans *le Tour du monde*, Paris, Hachette, années 1864, 1875 et 1876.

Planche 87. — COSTUMES ET INSIGNES DES MANDARINS. DAMES CHINOISES. MONTURES ET MOYENS DE TRANSPORT

Les mandarins sont les fonctionnaires publics de l'ordre civil et militaire, classés selon l'importance de leur office et portant les insignes de leur grade. La division de leurs rangs est de neuf degrés, subdivisés chacun en deux classes, ce qui, en somme, forme dix-huit degrés. Un mandarin de l'administration civile, passant au service militaire, conserve dans l'armée le grade conquis dans le service civil, et *vice-versa*.

Les rangs ont pour principale marque distinctive un bouton placé au sommet du bonnet officiel ; la substance, la grosseur, la couleur de ces boutons varient selon le grade : en voici le classement.

Mandarins :	Rang	Classe
Rouge :		
Pierre précieuse rouge	1	1
Globe de corail	1	2
Pierre précieuse inférieure rouge, ou corail ciselé en forme de fleur	2	1
Même insigne, mais de moindre dimension	2	2
Bleu :		
Pierre précieuse sphérique, bleu clair	3	1
Même insigne, de moindre dimension	3	2
Petite pierre précieuse, bleu foncé, ou petit globule en verre de couleur	4	1
Même insigne, de moindre dimension	4	2
Blanc :		
Globule de cristal blanc ou de verre	5	1
Même insigne, de moindre dimension	5	2
Globule en pierre précieuse blanche	6	1
Même insigne, de moindre dimension	6	2
Or :		
Globule d'or ou doré	7	1
Même insigne, de moindre dimension	7	2
Ce globule d'or est aussi l'insigne des deux derniers rangs et va en diminuant de grosseur selon l'importance de la classe qu'il indique.		

Le second insigne hiérarchique est le pectoral, consistant en une pièce d'étoffe attachée à la robe, sur laquelle sont brodées ou peintes des figures d'oiseaux pour les *kwan* civils, et de quadrupèdes pour les *kwan* militaires. Ces images diffèrent selon le rang (le véritable

nom des mandarins, en Chine, est celui de *kwan* ; d'après d'Escayrac de Lauture, mandarin n'est qu'une expression barbare, provenant du jargon portugais des métis de Macao).

Le costume officiel consiste en une robe sur laquelle sont brodés des dragons ou des serpents ; elle est retenue par une ceinture et recouverte en partie par une robe plus sévère et moins longue, sur laquelle on met la pèlerine, *pi-kien*. Le chapeau est orné d'une floche ronge qui se retrouve sur celui des gens. Le grand collier se met avec le costume. Les signes de la délégation impériale sont le cachet, *yin*, et le bambou jaune.

Les décorations accordées par l'empereur pour services civils ou militaires sont : la robe jaune, et la plume de paon, *xwa-lin*, réservées aux fonctionnaires de l'ordre le plus élevé : puis vient la plume appelée *lan-lin*, encore assez estimée. Les soldats qui se distinguent reçoivent des queues de renard. Les plumes et les queues se portent au bonnet, couchées en arrière du globule. Les globules surmontant le bonnet sont de deux sortes : ceux portés avec l'habit de cérémonie ont la forme allongée ; ceux d'un usage habituel sont arrondis.

Les Chinois divisent les *kwan* en grands et en petits *kwan*. On regarde comme grands ceux dont les fonctions sont supérieures à celles de préfet : ceux qui ont le parasol rouge. La seconde catégorie commence aux sous-préfets, deuxième classe du cinquième rang. La largeur du parasol varie selon le grade ; on voit souvent des parasols à la couleur du grade, dont la frange porte un grand nombre de noms propres brodés sur tout son pourtour ; ce sont les *wan-min-san*, les parasols aux dix mille noms (c'est-à-dire beaucoup), présentés aux magistrats par des populations reconnaissantes. L'usage d'offrir des parasols de cette espèce est commun à toute la Chine.

Terminons cet exposé général en disant que les mandarins de l'ordre civil ont le pas sur les mandarins militaires. *Cedant arma togæ.*

Le fonctionnaire n° 4 porte le costume de cérémonie ou de cour des magistrats de premier ordre, ministres d'État, conseillers et grands officiers, vice-rois, gouverneurs, trésoriers généraux ; sa tenue officielle est complète ; il a le grand collier de corail et est décoré de la plume de paon. Ses mains sont cachées, ce qui est d'étiquette, par les longues manches de sa robe se terminant en forme de fer à cheval ; cette robe, le surtout qui la recouvre, la pèlerine, le pectoral, sont en soie. Le bonnet est de ceux dont le revers ne peut être que de satin, de velours, ou de fourrure, et les bottes sont également de celles qu'un homme de rang doit toujours porter, en public, de satin, de soie ou de coton.



Le n° 3 représente un mandarin en tenue journalière ; il est en habit d'été. Sa robe de soie est longue et flottante. Ses souliers sont faits de rotins entrelacés de manière à laisser passer l'air. Le chapeau conique est fait aussi de joncs tressés, ornés de grains rouges. Selon l'usage, ce Chinois tient d'une main l'éventail, et de l'autre, le mouchoir.

Le n° 5 représente une dame de distinction en habit de cérémonie. Cette figure est celle d'une dame tartare ; ses pieds ne sont pas mutilés. Sa robe traînante est sans ornements et c'est le long surtout recouvrant cette robe qui s'en trouve chargé, contrairement à ce que présente le costume masculin qui l'avoisine. Ce surtout est fait de satin et richement brodé. C'est parmi ces broderies que la dame chinoise, si elle est la femme d'un mandarin de haut rang, fait répéter les symboles de la qualité de son mari ; souvent, à la hauteur de la poitrine, et en figure inverse, on trouve sur le surtout féminin l'insigne qui figure dans le pectoral du mandarin ; dans les autres parties du vêtement, parmi les animaux réels ou fantastiques qui le décorent, on n'omet jamais le dragon à trois ou quatre ongles, auquel ont seuls droit les mandarins des trois premières classes. Le dragon impérial est à cinq ongles ; le souverain et les membres de sa famille s'en réservent le privilège. La parure de la tête est une couronne avec pendentifs de perles, portée seule ou ajustée à des coiffures diverses, et le *fôn-kwan* que prend l'épouse dès le jour de son mariage. Notre dame chinoise porte une longue et fine cravate de soie qui complète l'extrême pudicité de son costume. Elle tient d'une main l'éventail et le mouchoir, et de l'autre une pipe à tige de bambou, à fourneau minuscule, qu'accompagne la blague à tabac, qui est un sachet de satin.

Le n° 6 figure une dame chinoise en costume d'intérieur ; elle a les pieds mutilés et chaussés de la petite bottine à bouts relevés ; le peintre chinois d'après lequel ces documents sont reproduits s'est attaché ici à retracer la démarche indécise, le balancement, l'air de *timide souris*, que valent aux femmes des Chinois leurs pieds brisés. Cette dame est coiffée à l'ordinaire, c'est-à-dire, en partageant les cheveux en masses distinctes, égayées par quelque fleur artificielle, souvent d'or, d'argent ou de pierreries. Ses vêtements, tous de soie, sont sans ornement ; elle tient d'une main un grand éventail ayant la forme d'une feuille de rosier, et de l'autre elle porte un bouquet léger de fleurs artificielles.

Toutes les couleurs ne sont pas admises indistinctement pour les choses du costume ; l'emploi en est permis selon l'état, le classement des gens. Le jaune n'appartient qu'à l'empereur, aux princes du sang, à ceux que le souverain autorise à le porter. Ce n'est qu'à l'âge de quatre-vingts ans que, de droit commun, un Chinois a la liberté de s'en revêtir. Le rouge appartient aux mandarins ; le noir, le bleu, le violet, à tout le monde. Il est de mode d'être habillé de neuf au nouvel an. Enfin, l'une des règles de l'étiquette strictement observées, est qu'un homme doit, pour rendre ou recevoir une visite, être en bottes, en surtout, avoir le bonnet pointu sur la tête et l'éventail à la main.



Le mulet est une des montures qui servent aux Chinois ; on le rencontre à Pékin, comme les chevaux et les chameaux circulant au milieu de la prodigieuse multitude de chaises, de carrosses, de voitures de toutes sortes servant aux transports des marchandises. Le mulet y est aussi naturellement un animal de trait, et c'est sans doute pour indiquer son double usage que le peintre chinois a terminé le harnais de sa monture par un palonnier. La selle en cuir de ce mulet est une selle à la tartare n'ayant qu'une bête de garrot. Les flancs de l'animal sont protégés par une large pièce en cuir piqué dont on se sert aussi au Japon ; l'homme à l'étrier court et ne porte pas d'éperons.

La chaise est faite tout entière en cannes de bambou ; elle est des plus légères et offre une des variétés de celles qui se louent en ville par les négociants chinois, ennemis de la plus courte locomotion. Comme on le voit, on peut s'y faire transporter avec quelque colis qui y trouvent place sans gêner le voyageur. Les porteurs de ces véhicules, qui forment toute une corporation, sont agiles, forts et adroits ; ils

ne se servent pas de bretelles, soulevant au besoin la chaise à bout de bras pour franchir plus rapidement la presse, et courant jusqu'à deux lieues par heure sans excès de fatigue.

Les n^{os} 3, 4, 5 et 6, sont reproduits d'après les tableaux de Pu-Qûa, peintre à Canton, qui ont pour sujet les mœurs et costumes des Chinois, et se trouvent au cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale de Paris. — Les n^{os} 1 et 2, tirés aussi de ce cabinet, sont également empruntés à la source originale d'un album de peintures chinoises sur la fabrication du thé.

Voir pour le texte : d'Escayrac de Lauture, *Mémoires sur la Chine*, Paris, 1864.

Planche 88. — COSTUMES. CONDITION DE LA FEMME. L'OMNIBUS

Les Chinois sont de la race des Mongols proprement dits, des Tartares, des Kalmouks. Ils ont des congénères, d'abord en Europe, chez les Magyars et les Finnois, comme parmi les Japonais, les habitants du Kamtschatka et les Aléoutes, au nord de l'Amérique, et jusqu'au Groenland.

La race dite jaune est reconnaissable à la largeur de la face à l'endroit des pommettes, moins arrondie à son extrémité inférieure ; à l'obliquité des yeux, tenant à une disposition de l'os frontal et des os de la face, les arcades sourcilières formant des espèces de bourrelets larges, plats, dirigés l'un vers l'autre, non finement découpés comme chez les Européens². Sous l'épiderme existe un pigmentum qui varie depuis le jaune serin jusqu'au jaune citron-orangé. La face n'a pas de coloration sanguine, elle est d'un ton mat. Les dimensions du crâne varient ; l'ovale de la tête est sensiblement moins long que celui de la tête caucasique ; le front, l'espace interoculaire, sont aplatis ; le nez est large à sa partie inférieure. Les poils, à quelques exceptions près, sont peu abondants sur le corps. Les cheveux, droits, sont noirs, ainsi que l'iris. Le trait le plus caractéristique reste, en somme, l'angle externe des yeux, dont les paupières sont comme bridées et demi-closes par l'étirement qu'elles éprouvent.

En ce qui concerne les Chinois, c'est-à-dire le plus célèbre parmi les groupes de ce type, et celui dont la civilisation a résisté même à la conquête, on peut ajouter aux caractères généraux de la race que leur taille varie de cinq pieds à cinq pieds quatre pouces. La tête est relativement grosse. L'obésité, à laquelle ils ont tendance, est considérée, chez les hommes, comme une beauté physique. Les prunelles des yeux en amande, habituellement brunes, passent rarement au noir, presque jamais au bleu ; les tempes sont souvent fortement empreintes de la patte d'oie ; les paupières, ordinairement grosses, boursouflées, ont peu de cils ; les sourcils, très minces, noirs, sont très arqués. Le nez, bien séparé du front par une dépression profonde, est rond, un peu aplati, les ailes légèrement ouvertes, sans être trop gros. La bouche est grande, les dents verticales ; les lèvres sont un peu fortes, généralement d'un rouge livide. Le menton, petit, est léger de barbe ; la moustache, naturellement soyeuse, devient souvent très longue. L'oreille est grande, bien détachée du visage. Les cheveux lisses, plats, de longueur moyenne, ne bouclent jamais ; toujours noirs, ils dessinent très distinctement cinq pointes sur le front ; les Chinois en rasent la masse peu fournie, ne conservant dans sa croissance naturelle qu'une queue au vertex. La peau huileuse, de fond jaune, subit des altérations selon les latitudes ; elle passe au brun dans la presque île occidentale de l'Inde par le mélange du sang malais.

² Zimmermann, *l'Homme*, Paris, 1867, Reinwald.

Les femmes des classes élevées, peu propres à la locomotion avec leurs pieds mutilés, vivant confinées dans les maisons, ont souvent un teint comparable à celui des Européennes. Leur carnation non rosée, la matité de leur blancheur, produit des effets différents sur les voyageurs : les uns, comme Bory, disent qu'elle rappelle l'idée du suif ; les autres, comme Lesson, assurent avoir vu des Chinoises que leurs traits fins, délicats, une coupe parfaite des contours de la face, l'éclat de leurs yeux, la blancheur mate, andalouse, de leur peau, rendaient vraiment belles. Dans le peuple, le teint des femmes qui travaillent se rapproche de celui de leurs maris, dont elles ont la peau hâlée, d'un jaune brun, parfois assez intense.

Ceux qui, en Europe, étudient l'histoire philosophique des races, les causes du développement ou de l'arrêt des civilisations, tout en reconnaissant la sagacité particulière dont les Chinois ont donné tant de preuves, avec de merveilleuses découvertes qui sont les aïeules de tout ce qui s'est fait autre part, attribuent à leur race même une certaine impuissance, un manque d'équilibre dans leurs facultés, qui serait la cause de l'état de leur science, restée rudimentaire, perdue dans des subtilités. On explique par une faute d'inspiration, d'idéal, l'absence de sentiments, convertis chez eux en raffinements de l'appétit et produisant une société en quelque sorte figée dans l'égoïsme. Sans chercher à nous prononcer sur les théories scientifiques qui cherchent la raison de cette disposition intellectuelle dans la conformation hémisphérique aplatie du crâne de ces races, il peut n'être pas sans intérêt d'en exposer une des conséquences les plus caractéristiques, à savoir la condition faite à la femme chez cette nation. Une esquisse à ce sujet est d'autant plus indispensable qu'elle peut fournir, ainsi qu'on va le voir, une explication, qui nous semble faire défaut, de la physionomie douce, sereine, presque souriante, de la fine et svelte fille légendaire, aux pieds mutilés, que l'on voit sur les panses de vases dans toutes les peintures où s'étale l'obésité du magot chinois. L'aspect extérieur, sous des vêtements si parfaitement pudiques qu'ils dérobent toutes les formes, n'est pas suffisant pour quiconque se propose de représenter la fille du Céleste Empire, et veut savoir d'où lui peut venir sa sérénité et sa manière d'être. Quelle est d'abord sa condition sociale ? La femme est traitée en esclave dans toute l'Asie, mais nulle part elle n'est ravalée comme parmi les Chinois. Chez eux, elle est une esclave maintenue à l'état d'enfance. La naissance d'une fille y est toujours mal accueillie, quand elle n'est pas considérée comme un malheur. Anciennement on l'abandonnait pendant trois jours, n'en prenant souci qu'au bout de ce temps. (G. Pauthier, *la Chine, dans l'Univers pittoresque.*) Considérée comme inférieure à l'homme, elle n'exerce aucune industrie et ne peut qu'être à charge à sa famille ; enfermée dans la maison paternelle, elle y manie servilement l'aiguille, prépare les aliments, mangeant seule à l'écart. C'est la propriété de son père, de son frère, comme elle le sera de son mari. Elle n'a pas d'état civil. On la marie sans la consulter, sans lui faire connaître son futur époux, sans lui faire connaître son nom. Mariée, les Chinois de haut rang la relèguent au fond d'un bâtiment réservé où elle passe son temps à se parer, à cultiver des fleurs dans des jarres de porcelaine, à jouer avec les chiens et les

oiseaux privés, à se faire représenter les ombres chinoises, dont le jeu constitue le meilleur passe-temps de ces filles privées de tout commerce d'esprit. Leurs pieds, mutilés dès l'enfance, à panser tous les jours, estimés selon leur exiguïté, font d'elles une marchandise plus ou moins estimée ; car on les achète. Une fille chinoise n'apporte aucune dot : c'est le mari qui donne de l'argent, fait des cadeaux d'étoffes, de meubles, de provisions, à prix débattus par des entremetteuses avec les parents. Les ongles de leurs mains, longs, particulièrement à la main gauche, où les deux derniers le sont tellement qu'il faut les protéger par un étui d'argent ou de bambou, servent de cure-oreille, et empêchent à peu près tout travail. L'épousée doit supporter la présence de celles que le maître appelle ses petites femmes, ou femmes de second rang ; car, quoique la polygamie ne soit pas reconnue par la loi, elle est dans les mœurs et n'existe pas moins. Le seul avantage de la première est d'être en titre, les autres lui devant obéissance, et de ne pouvoir être répudiée sans raisons légales. Quant aux autres femmes, la loi n'en dit mot ; le mari les traite selon son caprice. Les veuves ne peuvent pas se remarier sans attirer le mépris public ; la loi même interdit aux veuves de mandarins de convoler en secondes noces.

Les Chinois apprécient beaucoup l'air de faiblesse et d'indécision que donne la mutilation des pieds ; lorsque leurs femmes vont clopin-cloplant, ils comparent leur marche au balancement d'un saule agité par la brise.

Ce serait ici le lieu de rechercher les causes de cet usage célèbre, si une pareille étude ne sortait des bornes de notre sujet et n'était d'ailleurs condamnée à des résultats incertains quant à l'origine ou à l'extension plus ou moins grande de cette mode étrange, à laquelle se sont soustraites, en particulier, les femmes mantchoues, celles de la famille impériale. Il est permis d'y voir surtout une sorte d'immolation volontaire de la femme, une marque de sa subordination envers son mari, se rattachant à un principe religieux que le despotisme marital a su exploiter à son profit.

Ce ne sont pas les descriptions des méthodes employées pour la réduction du pied qui font défaut : les uns massent le pied, en font progressivement fléchir les orteils jusqu'à ce qu'ils soient complètement repliés ; d'autres usent de souliers de métal pour entraver la croissance. ([C. de la Giraudière.](#)) Des mères, après que la flexion des orteils est assurée, cassent avec un caillou le pied de leur enfant pour produire une lésion définitive ; enfin, d'autres encore ont pour usage d'enlever un os, sans doute fracturé déjà. ([T. Choutzé, Pékin et le Nord de la Chine.](#)) Tout ce qui concerne les manières de traiter cette pauvre face plantaire, y compris le pansage des ulcérations qui ne manquent pas de se produire, l'huile de sorgho, l'alcool, les ligatures en chiffre de huit, tout est décrit de la façon la plus minutieuse. (Nous avons vu à l'Exposition Universelle, au musée anthropologique, le pied réduit et desséché d'une Chinoise, et ce pauvre pied ne nous a pas semblé fracturé.)

Quoi qu'il en soit, il paraît certain que l'organisme s'habitue à cette sorte de torture qui, s'il faut en croire les écrits des missionnaires, ne serait exclusive, chez les filles et femmes chinoises, ni d'une agilité remarquable, ni d'une sorte de fierté que leur inspire une conformation considérée comme un type de beauté.



Description de la planche

Notre planche offre des représentations de deux sources distinctes ; les brouettes sont photographiées d'après nature ; les autres figures sont reproduites d'après les peintures originales. Elle présente le contraste du Chinois des classes élevées, tel qu'il se fait peindre, et de la réalité courante, telle qu'on la peut coudoyer à Canton ou à Shang-haï. On sait qu'en Chine le vêtement est modifié par la nature des étoffes, leur couleur, le caractère et la richesse des broderies, selon le rang ; jusqu'à la matière même de certains

boutons comme ceux portés à leur bonnet par les mandarins, tout est réglé, tout est affaire d'ordonnance ou d'étiquette, mais les modifications ne portent jamais que sur le détail, et les principes du costume sont les mêmes dans toutes les classes de la société pouvant tenir un certain état. C'est le plus commode des costumes usités en Asie. Il est long, ample, hygiénique et fort varié, car il n'est pas exact que l'habit de tous soit réglé par le ministère des Rites et Cérémonies, déterminant la coupe, la matière et la couleur des habits, de façon que tous les Chinois porteraient un uniforme. Les ordonnances de cette nature s'adressent au personnel administratif ; les convenances, l'étiquette, font le reste. Il en est ainsi pour la prise du bonnet de saison, d'été ou d'hiver, faite par le vice-roi de la province, annoncée dans la gazette officielle ; cette insertion y devient un ordre pour les employés de l'administration d'avoir à changer leur coiffure, ordre auquel la population se conforme facilement, puisque c'est la saison. Quant à l'immutabilité des vêtements, s'il est facile de s'assurer de leur conformité en examinant ceux des anciennes peintures et ceux actuellement en usage, on ne doit pas en inférer cependant qu'il ne se produit aucun courant de modes. Il y a au moins de ces modes locales, subissant un peu de ces fluctuations à l'européenne, d'où naît la nouveauté ; ces modes ne se font sentir que dans certaines particularités du costume, et si légèrement, dit d'Escayrac de Lauture, que les différences nous échappent, tandis qu'à Shang-haï et à Canton un homme habillé à Pékin attire immédiatement l'attention des autres Chinois.

Les hommes portent une chemise courte, des caleçons, des bas cousus, une robe longue, une ceinture large, servant de poche, agrafée avec un crochet de jade ou d'agate : le *yu*. On y ajoute, pour le vêtement d'hiver, un spencer en drap ou en fourrure, et deux fourreaux, également en fourrure, passés par-dessus le caleçon. Les coiffures sont : la calotte ; le chapeau mou ; le chapeau d'hiver à bords retroussés, inflexibles ; le chapeau d'été, en paille, de forme conique. Les chaussures sont : des pantoufles à semelle mince ; des souliers de feutre ou de velours à haute semelle, brodés ; des bottes de soie ou de cuir à tiges de soie, à très haute semelle. Ces chaussures, confectionnées à la manière turque, sans distinction entre le pied droit et le gauche, sont quelque peu incommodes ; elles sont chaudes, et de Lauture dit que leurs épaisses semelles sont suffisamment imperméables. Le bonnet constitue la partie la plus importante du costume masculin des Chinois ; c'est par lui que se distingue la qualité de la personne ; la boule de soie, ou d'or, ou enrichie de pierres précieuses, placée à son sommet, joue en Chine le rôle de notre épaulette, mais avec une extension plus large. En outre des dignités militaires, elle indique, en les y assimilant, toutes les autres dignités, y compris les littéraires, marquant le grade de chacun. — Le costume est simple, très réduit, chez les travailleurs. Les gens du commun se couvrent à peine ; dans le Nord, ils vont même presque nus. Chez les hommes de classe moyenne, il se compose de chaussettes collantes, d'un chapeau mou, d'une veste serrée comme un justaucorps, d'une robe demi entr'ouverte. Plus opulents, dans la belle saison, ils portent une chemise courte, des caleçons,

des bas cousus ; le tout en toile de coton. Pendant l'été, les marchands ne sont souvent couverts que d'un caleçon et d'une large chemise blanche. La queue de cheveux, portée par tous les Chinois, avec l'extrémité en tresse de soie dont on l'allonge, étant gênante, on la roule souvent autour de la tête ; mais il est inconvenant de paraître ainsi dans la rue ou devant des supérieurs. Un domestique faisant son service doit toujours la laisser pendre. En cérémonie, les manches des vêtements longs sont abaissées sur les mains.



Le costume des dames est de la même nature que celui des hommes ; elles sont enveloppées de la tête aux pieds, de manière à ne laisser pressentir aucune des formes de leur corps. Leur caleçon de soie, serré à la taille, plissé à l'extrémité comme une manchette, noué avec un ruban, est entièrement caché par la robe longue, qui est un sorte de fourreau recouvrant totalement les vêtements de dessous ; un collet étroitement ajusté, les manches larges, complètent la clôture. Les bas, fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, sont piqués, doublés en coton. La bottine du petit pied est plate, à haute semelle droite, ou très inclinée en avant sur une base horizontale. La manière d'arranger les cheveux varie de district à district. À Pékin, où les jeunes filles les laissent tomber en touffes sur leur front, et de chaque côté de la figure, les divisant par derrière en une multitude de tresses, elles les relèvent à la chinoise lorsqu'elles sont fiancées, et les retiennent avec une longue épingle d'argent en signe de leur engagement ; le jour de leur mariage on leur fait subir l'opération du *kai-mien*, qui consiste à leur raser le front jusqu'à une certaine hauteur, puis à enrrouler leurs longues nattes sur un coussinet en carton, doublé en soie noire et posé sur la nuque. On accompagne cet arrangement de fleurs artificielles, de pierres précieuses non taillées, de plumes d'oiseaux ; quand le rang ou la fortune ne permettent pas autre chose, on y emploie le papier, le verre coloré. L'épingle d'argent d'un pied de long qui traverse tout l'édifice a la même signification en Chine que la bague d'alliance en Europe. Les ongles des mains, très longs, sont une beauté fort estimée, ainsi que l'extrême petitesse du pied. C'est d'ailleurs offenser une dame chinoise que de chercher à voir son brodequin. Aucune, à aucun prix, ne consentirait à montrer son pied nu ; on tient même pour indécent de laisser voir ses mains nues, les manches servant à la fois de gants et de manchon. Outre le fard dont ces dames se peignent, elles noircissent leurs sourcils, leurs cils, agrandissent le tour de leurs yeux ; elles mettent, dit-on, deux larges mouches de taffetas noir sur chaque tempe, et l'habitude de ces mouches temporales leur serait commune avec les hommes, ainsi que celle des ongles longs.

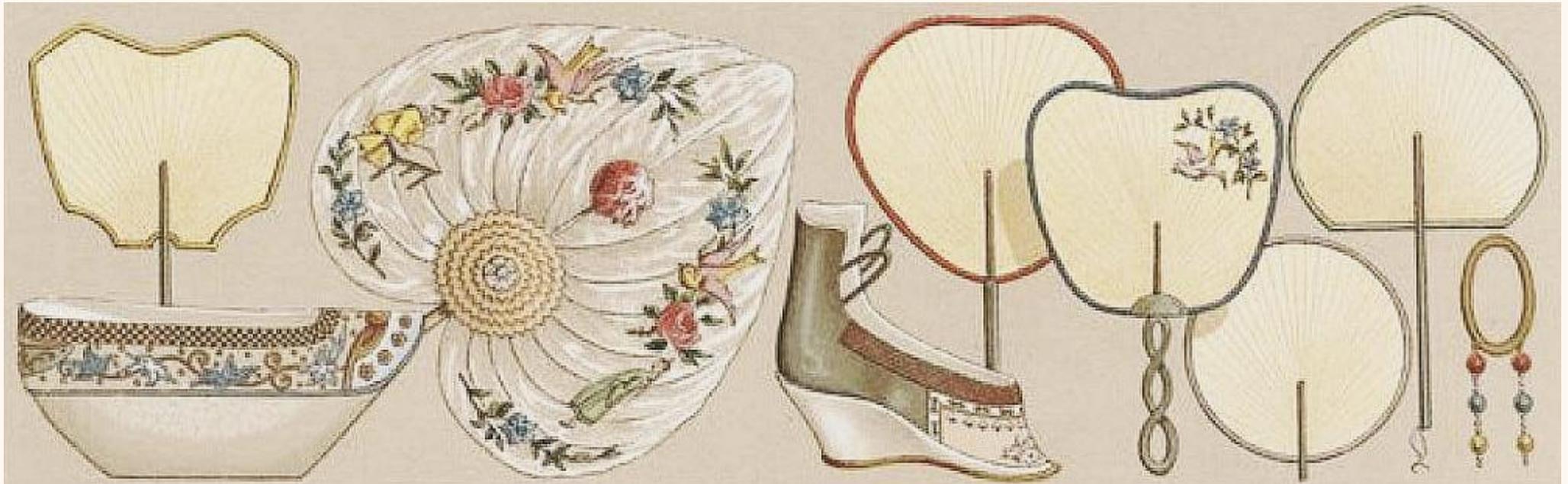
Les femmes chinoises ne sont ni recluses ni voilées, dit M. T. Choutzé ; les dames du harem se promènent journellement en voiture. Chez les Chinois de haut rang, très jaloux, qui autorisent cependant leurs femmes à se visiter entre elles, à se rendre chez leurs parents, les dames ne sortent que dans des chaises hermétiquement closes. Dans les autres classes, les femmes sortent à visage découvert ; les pauvres, qui jouissent d'une liberté plus grande, l'achètent chèrement par les travaux de bêtes de somme dont les chargent leurs maris. Dans ce pays de l'éventail manié par tous, enfants, riches, pauvres, lettrés, soldats, où les mères l'emploient pour endormir l'enfant au berceau, où les ouvrières s'éventent d'une main en travaillant de l'autre, où le soldat le manie sous le feu de l'ennemi, il paraît que l'éventail sert à un langage muet, significatif, dont les jeunes filles connaissent fort bien toutes les évolutions.

En Chine, où le *far-niente* est l'idéal, on considère comme malséant de marcher, de se promener, de se servir de ses membres. Aussi le palanquin est d'un usage incessant ; on en trouve en location à toute heure dans les grandes villes. Ceux qui ne peuvent employer le palanquin, porté par deux hommes, recourent à une brouette, poussée par un seul homme, offrant deux places, qui en font un véritable omnibus. La roue au milieu, non en avant comme à nos brouettes, donne une meilleure répartition de la charge. Assis de chaque côté, les voyageurs sont assez mal à l'aise. Cette brouette est assez commode pour celui qui se trouve chargé d'un bagage. C'est, d'ailleurs, le mode ordinaire de locomotion des petites gens ; on rencontre souvent ce véhicule à Shang-haï et à Tien-Tsin.

(Les n^{os} 1, femme mariée, 2, costume de mariage, 5 et 9, mandarins, appartiennent aux classes élevées.
Les peintures originales font partie de la collection de l'Union centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie, de Paris.
Les deux attelages, ainsi que nous l'avons dit, proviennent de documents photographiques.)

@

Planches 89 et 90. — L'HABILLEMENT DES FEMMES CHINOISES ET TARTARES. ACCESSOIRES



N° 1. Chaussures ; éventails ; pendant d'oreille.

On trouve [ici](#) les traits principaux qui caractérisent la race dite jaune des Mongols, à laquelle appartiennent les Tartares Mantchoux et l'*homo sinicus*, de la famille chinoise. Depuis plus de deux siècles que les Mantchoux ont conquis la Chine, les vaincus ont subjugué leurs vainqueurs par leurs mœurs, leur religion, leur littérature ; cependant, malgré le mélange qui s'est produit, les traits de la race conquérante restent plus ou moins sensibles, et, quoique les Tartares aient adopté, pour la plupart, les coutumes stationnaires du Céleste Empire, on voit persister dans le costume des dames, par exemple, de certaines différences. Le type originaire étant connu, il faut y ajouter que l'embonpoint excessif, recherché par le Chinois qui veut avoir belle tournure, est au contraire redouté par les personnes du sexe féminin. Leur idéal est la femme souple, ressemblant à un *jeune saule*, comme se plaisent à la montrer les poètes chinois. L'horreur des Chinois pour les alliances étrangères est cause que la physionomie de la femme chinoise ne paraît pas avoir subi de modification depuis qu'on la connaît. Les auteurs anciens la montrent telle que la décrivent les voyageurs modernes. Il en est de même des mœurs en général. Selon les prescriptions, toujours en vigueur, de l'ancien recueil des rites, le *Li-ki*, la fille, dès l'âge de dix ans, ne sort plus ; on lui

apprend à filer le chanvre, à travailler la toile, à tisser diverses sortes d'étoffes, à préparer les habillements, etc., etc. C'est ainsi que les femmes de haut parage exécutent elles-mêmes presque tous les objets nécessaires à leur toilette, surtout les broderies et les fleurs artificielles, toute dame chinoise sachant non seulement filer au rouet et tisser à la navette, mais sachant aussi couper les vêtements et manier l'aiguille pour les coudre.

Les pièces principales de l'habillement des Chinoises, qui diffère peu de celui des hommes, sont : 1° le large caleçon, océan de soie bouffante, dit un voyageur, qui va de la ceinture à la hauteur des chevilles ; il est lié par le haut avec une ceinture en étoffe, par le bas avec des rubans ; 2° la *han-chaol*, chemisette en forme de tunique courte, s'ouvrant dans toute sa longueur sur le devant, s'attachant sur le côté, et ne descendant que jusqu'un peu au-dessous des hanches ; il est d'usage de porter sous cette chemisette une espèce de filet de soie pour empêcher la tunique d'adhérer à la peau ; 3° le *haol*, la longue robe fendue sur le côté, où elle est attachée, servant de vêtement principal et dont les manches sont étroites et longues ; c'est, sur la grande robe que, d'ordinaire, on met la ceinture ; 4° le *ma-coual*, sorte de surtout à manches larges et courtes qui servent de gants et de manchon. Le *ma-coual* qui se boutonne sur le côté, comme les deux premières tuniques, est plus ou moins long, mais toujours sensiblement plus court que la robe ; c'est une blouse, une sorte de dalmatique, ouverte pour le passage de la tête, close ensuite ; on le fend sur les côtés, pour lui donner un certain jeu.

Tous ces vêtements sont de coupe très simple. Le *ma-coual* des personnes distinguées est ordinairement bleu ou de couleur sombre. Les seules différences qui existent dans les vêtements proviennent de la nature des étoffes et du changement des saisons. L'étoffe que les personnes riches préfèrent pour l'été est une sorte de toile connue sous le nom de *ko-pou*, extrêmement fraîche et légère et d'un tissu assez fin. Au printemps et en automne on fait usage du *siao-kien*, étoffe non teinte, qui provient du ver à soie sauvage. On porte en hiver le *touan-tse*, satin beaucoup plus fort que celui d'Europe.

Les gens de qualité, pour mieux se garantir du froid, ont soin de faire doubler leurs vêtements des plus chaudes fourrures, telles que les plus belles peaux de renard, de zibeline et d'hermine, qui leur viennent de la Tartarie et des autres contrées septentrionales de l'Asie. Les gens de condition moins aisée se contentent de peaux de mouton ou de simples vêtements piqués de soie ou de coton. Certains Chinois ajoutent encore par les grands froids un long manteau d'une espèce de rat sauvage, appelé *tael-pi*, dont le poil long et très fourni se porte en dehors ; mais ce manteau est surtout à l'usage des hommes et appartient aux personnages de haut rang.

On ajoute souvent par-dessus les vêtements un collet rond et plat, dont l'ouverture prenant le cou de près ne permettrait pas le passage de la tête ; on l'agrafe pour le fermer une fois posé sur les épaules (voir n° 9). Les dames ont aussi une longue et fine cravate à bouts flottants (voir n° 6).



2. Ménagère. 3. Marchande de boutons. 4. Bourgeoise. 5. Chinoise des provinces du Sud. 6. Mandarine. 7. Mandarin.

Il est sans cérémonie de laisser flotter la chemisette portée seule. Habituellement on l'attache avec une ceinture dont le fermoir est parfois incrusté de pierreries. En été, le caleçon fermé par des jambières posées dessus et la chemisette constituent le seul costume de la classe ouvrière. Les Pékinoises substituent fréquemment une veste courte au *ma-coual*.

Les dames portent sur elles l'appareil du fumeur, la blague où se loge la pipe et qui est pendue à la ceinture comme une espèce de ridicule, avec les éventails et autres objets usuels que l'on y suspend de même, par des cordons de soie. Dans les classes aisées, tout le monde est dans l'usage d'avoir sur soi des sachets d'odeur.

Les Chinoises portent des bas fabriqués d'étoffes différentes cousues ensemble, piquées et doublées en coton. Leurs chaussures sont de trois caractères, c'est-à-dire que les unes conviennent au pied qui a conservé sa forme naturelle, les autres, au pied réduit ; les troisièmes ont pour but de procurer au pied de grandeur naturelle la physionomie du pied qui a souffert la réduction. Ce dernier soulier qu'on appelle le *brodequin de théâtre* est haut et court ; très élevée sous le talon, très fine en avant, la semelle est disposée de telle sorte que le pied qui s'y pose ne peut marcher qu'en s'appuyant sur l'extrémité des doigts. Il n'est pas moins difficile de marcher avec cette chaussure qu'avec le pied mutilé même, mais la force de la mode est telle que les dames qui ont conservé leurs pieds dans leur forme naturelle dissimulent ce désavantage en se chaussant du brodequin de théâtre. Cette chaussure de contrebande offre une figure se rapprochant du soulier court à haut talon qui se trouve parmi les accessoires, n° 1 ; seulement, à la différence de celui-ci, qui est un véritable soulier de pied mutilé, le brodequin de théâtre est une bottine dont la tige entoure la cheville, justifiant pleinement le nom de pied de biche donné à ce genre de chaussures. Il n'est pas jusqu'aux femmes du peuple qui ne se servent du pied de biche les jours de fête pour se donner le plaisir d'avoir la démarche de bon ton.

Peut-être les pieds mutilés sont-ils en moindre quantité qu'ils ne le paraissent en Chine. Il est certain que cela varie selon les classes et surtout selon les localités. Si, dans beaucoup de provinces, une Chinoise de bonne famille se croit déshonorée lorsque ses parents n'ont pas pris soin de la déformer, car un pied long de deux ou trois pouces, outre son charme, montre que l'on n'est pas née pour le travail, il faut considérer que cette mode cruelle, combattue par tous les empereurs tartares, a, sur certains points au moins, plus d'apparence que de fond. Un Mantchou qui épouse une Chinoise ne veut pas qu'elle ait les pieds déformés. Les dames tartares et chinoises qui composent la cour des impératrices, ainsi que les femmes des nombreux fonctionnaires qui résident dans la capitale ont conservé leurs pieds naturels ; seulement toutes les élégantes, Chinoises ou Tartares, portent le brodequin de théâtre. À Canton, où la réduction du pied par

mutilation se maintient, on ne martyrise qu'une fille sur cinq dans la famille. Sur cinq ou six femmes qu'il possède, un homme n'en a qu'une aux pieds déformés, sa première femme, et l'on apprécie cette femme selon la réduction plus ou moins grande de son pied.

Dans leur jeune âge, les Chinoises portent les cheveux épars ; dès qu'elles sont devenues jeunes filles, elles tressent une natte, qu'elles laissent pendante ou qu'elles relèvent sur le sommet de la tête ; une fois mariées, elles les portent toujours relevés et, en général, retenus par deux aiguilles d'ivoire, d'or, d'argent ou de quelqu'autre métal, croisées obliquement. À quinze ans, si elle est fiancée, une fille prend l'aiguille de tête. Chez les riches, des fleurs artificielles et des perles sont entrelacées de chaque côté de la tête. Les cheveux sont toujours soigneusement lissés avec une huile odorante. Les Chinoises pures ont les cheveux très mal plantés, affirme M. Madier de Montjau ; peut-être faut-il attribuer à ce défaut l'usage où sont ces dames d'élargir leurs tempes en se rasant les cheveux, de les raser aussi sur le front, leur faisant former une ligne bien nette et deux angles qui, au besoin, sont rectifiés avec de l'encre. Les rites et la mode qui veulent que la Pékinoise soit toujours nu-tête, sont loin d'être les mêmes partout : non seulement il y a bien des arrangements de la chevelure, mais il s'y joint diverses coiffures de caractère national. Quelquefois toute la parure consiste en la coiffure dite de phénix, ornement en forme d'oiseau dont les deux ailes embrassent les tempes, la queue se relevant en aigrette, et le long cou du *fong-hoang*, élastique et mobile, projeté en avant du front, s'y agitant au plus léger mouvement. Cette parure originale, toujours très coûteuse, est parfois composée d'un groupe de *fong-hoang*, artistement entrelacés les uns dans les autres ; cela constitue une sorte de diadème dont la tête est couronnée. Cette forme est typique ; les ornements de ce genre ne sont jamais ni un bonnet ni un chapeau. À Soutchoou et Shang-haï, par exemple, les femmes ont un diadème en velours ou en soie noire, dont nos exemples, n^{os} 8, 9, 10, 12, 14 et 15, exposent les diverses dispositions. Le n^o 10 montre le coussinet en carton doublé en soie noire posé sur la nuque et sur lequel sont enroulées les longues nattes des cheveux de la femme mariée. Ce coussinet, qui supporte les fleurs artificielles en plumes d'oiseaux ou simplement en papier et en verre coloré, parfois aussi la fleur de la saison montée sur fil d'archal, est attaché aux cheveux par la grande épingle en argent d'un pied de long qui traverse tout le chignon. Cet arrangement, tout à fait typique, désigne particulièrement la femme mariée. Quant aux Chinoises qui partagent leur chevelure *en bandeaux qui passent horizontalement au-dessus de l'oreille*, ce sont, dit M. Madier de Montjau (qui fait remarquer à ce sujet que les Japonaises ne se départent jamais de leurs modes locales sous aucun rapport) ce sont de celles qui ont besoin de plaire aux Européens. Nous n'avons pas à y insister.

Les femmes mettent presque toutes, et avec un abus dès longtemps signalé, du fard blanc et rose ; dès l'âge de sept à huit ans une Chinoise commence à se peindre la figure. Les sourcils sont teints de noir, et au milieu de la lèvre inférieure ainsi qu'au bout du menton, on pose un rond d'un vermillon bien vif, de la grandeur d'un petit pain à cacheter. « Son visage a la blancheur de la farine, sa bouche est une cerise », dit une complainte. Le *nec plus ultra* des femmes à la mode est de se tracer une petite raie de carmin verticale entre les deux yeux et de se poser des emplâtres aux tempes, verts, noirs ou bleus. Ces mouches de soie sont ornées quelquefois d'un bijou ou d'une paire de petites antennes terminées par des perles fines que le mouvement de la marche fait trembloter.



NOS 8 à 12. Types divers.

Les Chinoises élégantes se servent d'étuis pour conserver leurs ongles longs et en bon état. Ces étuis en argent sont quelquefois finement ciselés ; ex. n° 8. L'usage des doigtiers d'argent est commun aux Tartares et aux Chinoises. Il est du meilleur genre de porter les ongles longs.

Les coiffures tartares diffèrent des chinoises. Les jeunes filles se font aussi des nattes, mais les femmes mariées affectent une mode particulière ; une raie est tracée au milieu de la tête, les cheveux sont divisés en deux parties, chacune nouée au sommet de la tête ; au point

de jonction, on place horizontalement une palette de métal longue de vingt-cinq centimètres, sur laquelle les cheveux se dressent à droite et à gauche ; des nœuds de cordonnet rouge les fixent, et des fleurs vraies ou artificielles, de longues aiguilles terminées en cure-oreille, des papillons naturels ou fantastiques, complètent l'édifice. Ces coiffures se simplifient avec l'âge et la chute des cheveux. Les n^{os} 11 et 13 offrent



NOS 13 à 17. Types divers.

des exemples de cette coiffure de la femme mariée tartare. Toutefois, dans la plénitude de son caractère, la chevelure est beaucoup plus volumineuse et les deux bouffants sont plus hauts ; cela offre quelque peu l'aspect de la tête de mouche avec ses deux gros yeux saillants.

Les femmes tartares se fardent comme les chinoises et se défigurent aussi avec le blanc, le rouge et l'encre de Chine. Elles ont des allures plus vives ; jeunes, elles portent volontiers un costume se rapprochant de celui des hommes ; elles se coiffent alors très coquettement d'un chapeau de feutre à la Périnet Leclerc, dit M. T. Choutzé ; leur robe est plus courte, et leurs cheveux tressés en une seule natte tombent sur une veste ou un gilet festonné d'arabesques. Leur chemise est de coton ou de soie. Leur pantalon est identique à celui des hommes ; il s'attache de même sur la chaussette blanche, bleue ou nankin, avec un ruban de couleur voyante ; elles portent un tablier plissé noué autour de la taille, faisant le tour du corps, qui constitue une sorte de jupon. Leur longue robe servant de pardessus est sans ceinture. Les différentes pièces de leur habillement sont généralement de couleur unie, mais bordées d'un large galon plus ou moins agrémenté de broderies. En somme, bien que les Tartares aient emprunté à la Chine plus de coutumes qu'ils ne leur en ont imposé, leurs femmes semblent avoir peu imité les Chinoises. On les voit allant seules par les rues de Pékin, tantôt à pied tantôt à cheval, à la manière des hommes. Leur attitude est généralement moins modeste que celle de la Chinoise habituée à demeurer scrupuleusement renfermée dans la maison. Notre n° 14, qui montre le jupon et la veste sans manches, et aussi une coiffure de cuir ornée de pendentifs, décèle la femme tartare ; ses vêtements sont de coton, sauf la veste galonnée qui est de velours. Il en est de même pour la ménagère, n° 2, dont les cheveux partagés en deux bandeaux ondulés surmontés d'un chapeau de feutre paraissent de même caractère. Les vêtements sont aussi de coton, les manches bordées de velours. Le parasol que tient cette dernière dame et que la marchande de boutons, aux vêtements tout à fait rudimentaires, porte ouvert, est, comme on le sait, inséparable de tout Chinois. La monture du plus ordinaire, comme est celui de la marchande est faite de bambou, le tégument est de peau de poisson dont l'odeur forte ne se dissipe qu'avec le temps. Le parasol de la ménagère se termine en un crochet qui sert à le suspendre à la ceinture.

Le n° 5 est une Chinoise de Tong-King ; l'aspect de ce costume, qui n'a de commun avec celui décrit que le principe de la longue enveloppe dont le peu de plis ne décèlent aucune forme, suffit pour démontrer la diversité des modes ainsi que celle des types dans un pays aussi étendu que la Chine, dont les températures sont si variées.

La mandarine n° 6 est entièrement vêtue de soie ; son peigne est de cuir. Quant au mandarin n° 7, nous renvoyons [plus haut](#), à propos de ce qui est dit de ces dignitaires. La tête rasée, sauf la longue queue dont les cheveux sont nattés est pour les Chinois une mode des temps relativement modernes ; elle leur a été imposée par les Tartares. Le *talapat*, évent ou cache-soleil, qui sert en même temps d'écran contre la poussière, est une des variantes de l'éventail ; il ne se replie pas. Les formes en sont variées et le plus généralement la feuille est de figure plus ou moins proche de celle des nénuphars. Nous en donnons quelques-uns des plus simples, parmi nos

accessoires, n° 1. C'est du bambou, paré de papier sur les deux faces. Le plus grand est un exemple du luxe avec lesquels les objets de ce genre sont souvent décorés. La monture est en os, l'écran en plumes sur lesquelles des fleurs et des figures sont peintes ; une houppe de soie est au milieu.

Cette série d'accessoires se termine par un de ces pendants d'oreilles que portent les femmes et qui sont toujours de forme allongée. L'anneau de celui-ci est en or, et les pendentifs sont en perles de verre.

Les n^{os} 1 à 7 proviennent de la collection ethnographique formée au Musée du Louvre, section de la marine.

Les n^{os} 8 à 17 sont des documents photographiques provenant principalement de Shang-haï. Nous en avons respecté le coloris fait en Chine, quoique l'uniformité des couleurs employées nous paraisse plutôt une économie industrielle qu'autre chose.

Voir pour le texte : Escayrac de Lauture, *Mémoires sur la Chine*. — M. A. [Poussielgue, Relation du voyage de Shang-haï à Moscou](#) (*Tour du monde*, 1864). — [Thompson, Voyage en Chine](#) (*ibid.*, 1875). — T. Choutzé, *Pékin et le Nord de la Chine* (*ibid.*, 1876). — M. Madier de Montjau, *Extérieur comparé des Chinois et des Japonais*, 1874 — [J. Arène, La Chine familière et galante](#) (Paris, 1875). — L. Aug. Martin, *La Femme en Chine* (Paris, 1876).
— L'abbé O. Girard, *France et Chine* (Paris, 1870).

@

Planche 91. — COIFFURES. DÉTAILS DE
LA PARURE. INSIGNES DU
COMMANDEMENT
ET DE LA HIÉRARCHIE.
TALISMANS ET OBJETS PERSONNELS

N° 1. — Talisman : fils métalliques sur soie.

N^{os} 2 et 7. — *Kao* ou *kao-tsö* ; morceaux de bambou à l'aide desquels on consulte le sort.

Chez les Chinois un des moyens de divination consiste à prendre deux morceaux de bambou formant comme les deux moitiés d'une corne évidée, fendue dans le sens de sa longueur : ces objets s'appellent *kao* ou *kao-tsö*. Les ayant pris dans les deux mains, on les agite et on les lance devant soi ; c'est ce qui s'appelle *tao-kao*. Si les deux parties du *kao* tombent le dos en l'air, l'oracle est dit *yin-kao* ; si elles tombent toutes deux sur le dos, il est dit *yân-kao* : dans ces deux cas la réponse du sort est négative et défavorable. Mais si une des pièces du *kao* tombe d'une façon et l'autre de la façon contraire, l'oracle est affirmatif et favorable, il est dit alors *men-kao*, c'est-à-dire *kao* vainqueur.



N° 3. — Calotte : feutre et velours ; queue postiche attenante à la coiffure.

C'est la coiffure que les Chinois portent le plus habituellement, au point que le pape permettait autrefois aux missionnaires de célébrer la messe la calotte sur la tête.

N° 4. — Motif de bijouterie.

N° 5. — Chapeau de paille ; coiffure d'été. En Chine, il y a la coiffure officielle d'été et la coiffure officielle d'hiver. Au commencement de ces deux saisons, le vice-roi de chaque province prend le chapeau d'usage. L'insertion de ce fait dans la gazette officielle équivaut pour les administrés à un ordre de changer de coiffure. (Voir la planche 88.) Le chapeau d'été a un peu la forme d'un abat-jour ; il est fait en paille ou d'un tissu de gaze ; du sommet, que surmonte un globule s'il s'agit d'un mandarin (voir les n^{os} 23 et 20), tombe une houppe de crin rouge ou un effilé de soie.

N° 6. — Calotte : soie brochée or ; queue postiche attenante à la coiffure.

N^{os} 8 et 9. — Motifs de bijouterie et de joaillerie.

N° 10. — Coiffure mongole : satin et fourrure ; brides de soie. Les Pékinois portent volontiers la coiffure mongole, simple calotte doublée, flanquée de deux ailes de fourrure relevées sur la calotte quand il fait chaud, ou qu'on ramène sur les oreilles en nouant le chapeau sous le menton à l'aide de deux brides de soie.

N° 11. — Chapeau de feutre ; coiffure d'hiver. Le chapeau d'hiver est noir, en drap ou en fourrure ; les bords en sont relevés presque perpendiculairement contre la calotte ; on le surmonte aussi du globule, d'une houppe ou d'effilés rouges.

N° 12. — Coiffure d'impératrice avec pendants (voir cette espèce de couronne portée dans la planche 86).

N^{os} 13 et 15. — Épingles en acier. Une fois mariées, les femmes portent leurs cheveux relevés et généralement retenus par deux aiguilles d'ivoire ou d'un métal quelconque. En Chine, l'épingle d'argent a la même signification que la bague d'alliance en Europe. (Voir la planche 90.)

N° 14. — Épingle en or.

N° 16. — Pendant d'oreille : verre et corail ; effilé de soie.

N° 17. — Motif de bijouterie.

N° 18. — Jou-ei (symbole de commandement) en jade vert.

N° 19. — Bijou en forme de broche.

N° 20. — Collet de velours ; pendants en soie. Le costume chinois laisse ordinairement tout le cou à découvert ; on le couvre d'un collet très étroit de velours ou de satin, ou, quand il fait froid, d'une large bande de peau de zibeline ou de renard qui s'attache aussi par devant avec un bouton.

N° 21. — Épingle en or.

N° 22. — Bracelet en métal argenté avec pendant en passementerie.

N° 23. — *Tin-tsö*, globule de corail se vissant au chapeau du mandarin. Le classement de ces globules, dont la grosseur, la substance et la couleur varient selon le grade [cf. [plus haut](#)].

N° 24. — Épingle ; or et émail cloisonné.

N° 25. — Motif de bijouterie.

N° 26. — *Tin-tsö* (globule) de cérémonie.

N° 27. — Collier : bois ; cornaline ; verre. Dans le pendant la pièce du milieu est en argent émaillé. Les dames de haut parage portent, comme servant à caractériser les rangs supérieurs, le collier parfumé à gros grains d'agate, de cristal ou de corail avec de larges pendants d'oreilles. La parure des mandarins consiste également en chaînes ou colliers. Ces espèces de chapelets s'appellent *sou-chou*. Passés autour du cou ils retombent avec élégance sur la poitrine.

N° 28. — Boucle de ceinture de mandarin : bronze et pierre lapis. Dans la vie privée, tous les grands fonctionnaires s'empressent d'échanger l'habit d'apparat contre une robe lâche et flottante de gaze ou de levantine qu'un ceinturon retient au-dessus des reins.

N° 29. — Motif de joaillerie.

N° 30. — Sac de dame, en soie.

N° 31. — Pendant, en bois de rose sculpté ; imitation de corail ; garniture de soie.

N° 32. — Pendant d'oreille : or et émail cloisonné ; perles.

N° 33. — Morceau de cristal monté en breloque.

N° 34. — Collier à grains de bois ; pendant en passementerie avec perles de verre et morceaux de jade blanc.

N° 35. — Peigne en bois gravé.

N^{os} 36, 39 et 41. — Motifs de bijouterie.

N° 37. — Pendant de ceinture en soie passementée.

N° 38. — Sac de dame broché en fils métalliques.

N° 40. — Pince-nez en buffle. Ce pince-nez, tenu ouvert par un crochet, se replie et se met dans la ceinture (la poche des Chinois). Les cercles que portent les verres sont beaucoup plus grands que chez nous. Le cristal (*flint-glass*) provient des manufactures chinoises. Quant à leurs besicles, les Chinois les attachent avec des cordons de soie qui, comme les bras de nos lunettes, passent derrière les oreilles. Un petit ornement de métal suspendu à l'extrémité de chaque cordon fait contrepoids et applique les verres contre les yeux. Ces verres, comme ceux du pince-nez, sont larges comme une pièce de cinq francs.

N° 42. — Épingle en or.

Les n^{os} 1, 3, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 22, 24, 27, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 38 et 40
proviennent de la collection ethnographique formée au musée du Louvre, section de la marine.

Les n^{os} 2, 7, 23 et 26 sont tirés des *Mémoires sur la Chine* d'Escayrac de Lauture.

Les n^{os} 4, 8, 9, 14, 17, 19, 21, 25, 29, 33, 36, 39, 41 et 42 sont des reproductions d'après des manuscrits originaux, propriété des éditeurs.
Voir, pour le texte : Malpierre, *La Chine et les Chinois*, Paris, 1848. — Escayrac de Lauture, *Mémoires sur la Chine*, Paris, 1805. — Choutzé, *Pékin et le nord de la Chine (Tour du Monde)*, 1870.

Planche double 92-93. — OBSÈQUES D'UN RICHE CHINOIS. — LA COMPOSITION DU CORTÈGE

Il n'est pas de peuple qui vénère ses morts autant que les Chinois ; aussi ont-ils donné aux funérailles un caractère particulièrement solennel. Le rituel des grands enterrements est de la plus haute antiquité, et, avec l'immutabilité des mœurs de la nation, on peut considérer le défilé que l'on voit ici comme un des types principaux de ce genre de cérémonie. Les Grecs, eux aussi, ont fait précéder leurs morts des effigies de leurs aïeux et des images de leurs dieux domestiques ; ils avaient le chœur des pleureurs, celui des musiciens, et c'est assurément aux Chinois qu'ils ont emprunté, indirectement sans doute, l'obole de la barque à Caron.

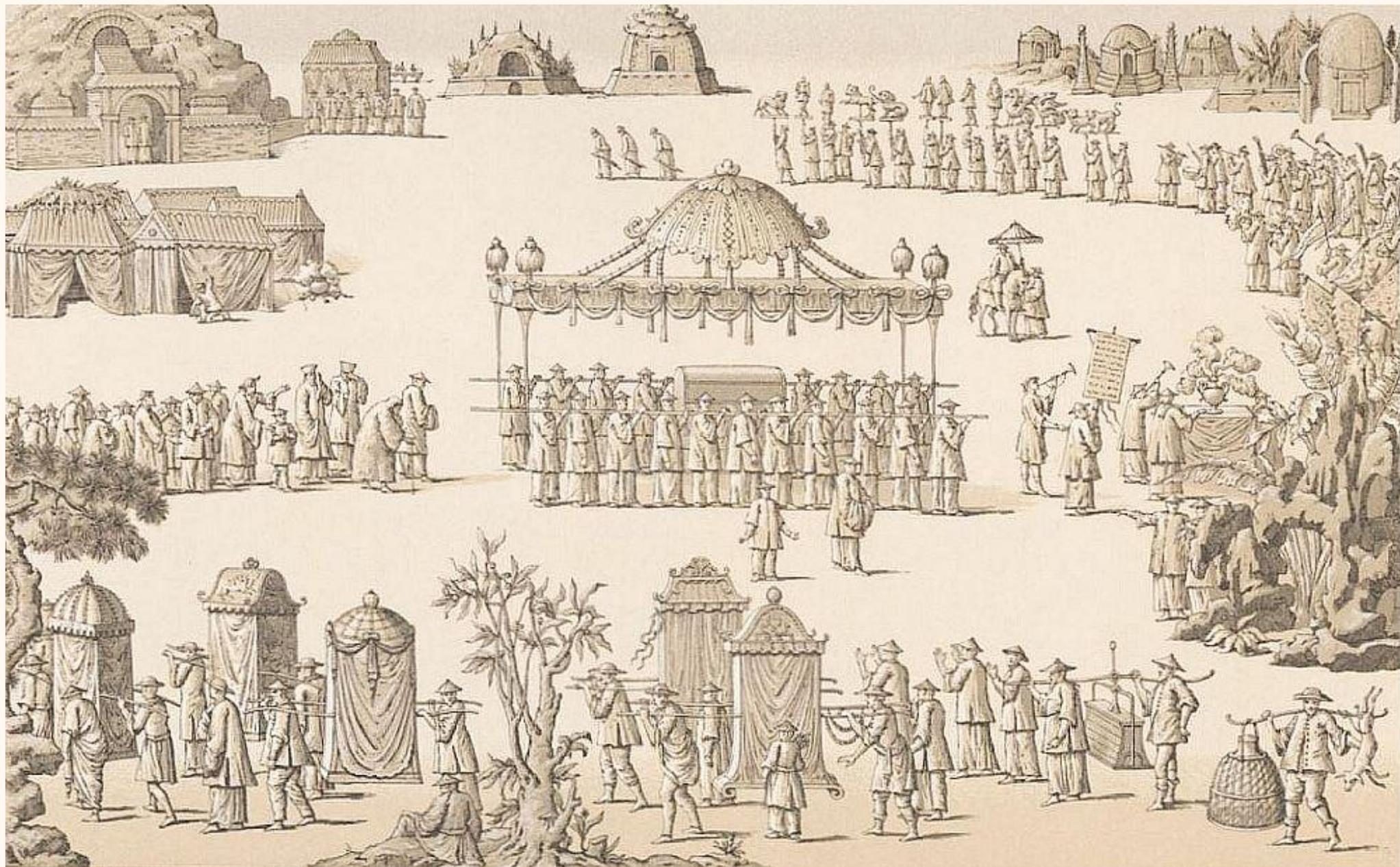
En Chine, l'homme qui va mourir est habituellement porté dans la principale pièce de la maison ou dans la chapelle domestique. Après les funérailles une inscription y indiquera son passage en relatant qu'au temps de telle dynastie, l'âme illustre de tel personnage a quitté la terre. On tourne la tête du mourant vers l'est, et, après son dernier soupir, on introduit dans sa bouche une pièce de menue monnaie, comme pour payer le batelier des enfers, ou bien cette monnaie est jetée dans une rivière dont l'eau sert à laver le mort. Il est aussi d'usage de faire un trou au plafond, pour faciliter le départ de l'âme.

L'homme est couché, tout vêtu, dans un cercueil de bois épais et lourd, garni de chaux et d'huile ; son portrait (*hien-thioun-paé*), dans un costume d'apparat souvent au-dessus de sa situation, est placé sur un autel domestique où brûlent des chandelles vertes. Ces honneurs ne sont pas rendus aux jeunes gens au-dessous de vingt ans et non mariés.

La veuve porte autour de sa tête un linge blanc. Le fils est coiffé d'un bonnet spécial, le *leang-kwan*, et revêt les effets de grand deuil, dits *hyao-i* ; au moment des funérailles, il prendra d'autres vêtements. La famille porte un cilice blanc et le chapeau officiel, dégarni de ses effilés rouges ; tout est blanc dans ce costume, même les chaussures. Les amis sont dans la même tenue.

Parents et amis, en arrivant devant l'image du mort, s'agenouillent et se prosternent tour à tour sur un tapis vert à bords noirs.

Les cimetières sont parfois très éloignés des villes, et lorsque, comme dans l'exemple de cette planche, la route que doit parcourir le convoi est sinueuse, sa marche est dirigée par des éclaireurs postés en avant et de chaque côté du chemin. Ce sont des éclaireurs qui font le salut d'arrivée à l'escouade de fossoyeurs rangée en dehors de la porte d'entrée.



Le cortège commence par des valets d'enterrement, portant des attributs de carton peints et dorés qui représentent des dieux domestiques, des tigres, des lions, des chevaux, etc. Puis viennent les musiciens faisant, par intervalles, résonner le gong dont le son,

mêlé à celui des cymbales et des clarinettes, remplit l'air d'un bruit assourdissant, destiné à chasser les méchants *fung-shue* ou esprits malins qui rôdent autour du cercueil et cherchent à tourmenter le défunt. D'autres troupes suivent, portant des bannières et des cassolettes où brûlent des parfums. Le tableau du défunt vient ensuite ; on y voit écrit, en gros caractères d'or, son nom et ses dignités. Enfin le cercueil paraît, couvert d'un catafalque, sorte de toiture d'un palanquin colossal en forme de dôme. Cet appareil, dont l'importance varie selon la condition des personnes, nécessite parfois jusqu'à une soixantaine de porteurs.

Le fils aîné suit à pied, revêtu d'effets misérables (*mai-i*), s'appuyant sur la canne de deuil (*san-thiang*), le corps tout courbé et comme accablé sous le poids de la douleur.

Les parents et les amis suivent ; ils soutiennent ceux que le chagrin doit, selon les rites, empêcher de marcher ; à ceux-là, on tend des coussins sur lesquels ils peuvent s'évanouir commodément de vingt pas en vingt pas, en remplissant l'air de leurs sanglots, ainsi que les rites l'ordonnent ; après quoi, ils se relèvent et reprennent la conversation interrompue, dit M. Choutzé (*Pékin et le Nord de la Chine*).

La marche est fermée par une multitude de palanquins couverts de toile blanche et contenant la partie féminine de la famille ; on voit aussi des porteurs chargés de provisions destinées au banquet des funérailles.

Tout autour du cortège marchent des bonzes en robes grises, rouges ou jaunes ; leurs psalmodies ne cessent que pour faire place au vacarme produit par la musique.

Auprès du cimetière, on prépare le banquet qui se donne sous des tentes élevées exprès et ayant l'aspect d'un petit camp où la cuisine se fait en plein air. Les cérémonies accoutumées une fois accomplies, les libations commencent ; après quoi parents et amis adressent leurs remerciements aux enfants du défunt qui ne répondent que par des signes.

Les tombeaux des Chinois occupent de vastes espaces ou des collines entières. Ceux des grands sont entourés de murs, plantés de cyprès, de thuyas et autres arbustes funéraires. Dans quelques provinces, on dépose dans la fosse un matelas, un oreiller, du charbon et de petits ciseaux, pour que le défunt puisse, pendant son voyage dans l'autre monde, se coucher, se chauffer et soigner ses ongles.

À l'automne et au printemps, on visite les tombeaux. Les riches y portent leurs offrandes : un porc, une poule, un canard, une oie, cinq plats de fruits, de l'eau-de-vie, etc., et l'on adresse au mort un compliment, accompagné de protestations de respect ; c'est ce qu'on appelle balayer la tombe.

En Chine le deuil dure très longtemps et est observé avec la plus grande rigueur. À la mort de son père, un fils couche à terre pendant trois mois, et, pendant toute la première année, il vit complètement isolé, ne communiquant ni avec sa femme légitime, ni avec ses concubines ; son deuil est de trois ans. La veuve porte celui de son mari deux ans et le veuf celui de sa femme un an seulement. Quant aux enfants, quelle que soit leur mère, ils portent pendant trois ans le deuil de la femme légitime qui, d'après les lois et coutumes chinoises, est considérée comme leur mère commune.

Exemple provenant de la [*Description géographique et historique de l'empire de Chine, par le R. P. Du Halde*](#), Paris, 1735.

Voir, pour le texte : l'ouvrage du R. P. Du Halde. — [*Mémoires sur la Chine, par Escayrac de Lauture*](#). — [*Histoire des inhumations chez les peuples anciens et modernes, par le D^r Favrot*](#). — [*Pékin et le nord de la Chine, par M. Choutzé*](#) (*Tour du Monde*, 1876). — [*Les funérailles d'une impératrice de Chine*](#), par le D^r Ernest Martin (*Revue d'ethnographie*, mai-juin 1882).

@